

## Culture

Lectures, films, arts... 101 Le mardi 3 octobre 2006 à 12:16, par Jean-Jacques Ninon

A propos de ton pseudonyme (Bogeste) dont nous avons déjà discuté, provenant de l'un de nos films favoris, je te signale qu'hier soir, repassait de nouveau sur TMC, « L'Homme qui voulait être roi », autre film fascinant, adapté du chef d'œuvre de Rudyard Kipling, avec Sean Connery et Michael Caine, prodigieux. Toute une philosophie de l'existence et du choix de celle-ci au prix du sens de l'honneur et de la parole donnée. Je n'ai pu m'empêcher de le revoir, sans doute pour la 15e fois.

102 Le mardi 3 octobre 2006 à 14:24, par incartade

Bonjour à vous tous. Je vous lis souvent, toujours avec plaisir. C'est la première fois que je me joins à vous. Merci à JJN, maître des lieux. La harangue de Baudot... "l'homme qui voulait être roi"... l'humain modeste et fou, insignifiant et grandiose, qui tente d'adoucir les dieux, ou de les braver, parfois pour les détrôner. Puisque vous êtes adeptes des devinettes, qui trouvera l'auteur (de théâtre) de ce texte? (une autre façon d'être partial)

"On trahit la terre comme on trahit une place assiégée, par des signaux. Le philosophe les fait de sa terrasse. Si les dieux, depuis dix ans, n'arrivent point à se mêler de notre vie, c'est que j'ai veillé à ce que les promontoires soient vides et les champs de foire combles, c'est que j'ai ordonné le mariage des rêveurs, des peintres et des chimistes; c'est que pour éviter de créer entre nos citoyens ces différences de race morale qui ne peuvent manquer de colorer différemment les hommes aux yeux des dieux, j'ai toujours feint d'attribuer une importance énorme aux délits et dérisoires aux crimes. Rien n'entretient mieux la fixité divine que la même atmosphère égale autour des assassinats et des vols de pain. Je dois reconnaître que sur ce point la justice des tribunaux m'a abondamment secondé. Et toutes les fois où j'ai été obligé de sévir, de là-haut on ne l'a point vu. Aucune de mes sanctions n'a été assez voyante pour permettre aux dieux l'ajustement de leur vengeance. Je ne monte pas mes supplices en évidence. Alors que nos pauvres villes voisines se trahissent elles-mêmes en érigeant leur gibet au faite des collines, moi je crucifie au fond des vallées."

Electre de Jean GIRAUDOUX

107 Le mercredi 4 octobre 2006 à 16:28, par Jean-Jacques Ninon

Cher Citoyen de Baz, Il ne faut pas être si modeste à notre époque où avoir une culture, surtout littéraire, permet une inscription d'office au très fermé et très sélect « Cercle du(des) dernier(s) des Mohicans ». Citer, comme Incartade, Jean Giraudoux – à la place de Johnny – reconnaître, comme toi, « Electre » ou évoquer, comme Bôgeste, les adieux de Gabriel Garcia Marquez au lieu de ceux de Zidane, cela relève aujourd'hui de l'exploit (pas de foot).

Par ailleurs, un talent – à condition d'en posséder – étant un don naturel, il n'y a pas lieu de s'en glorifier. Seul le travail – car un talent sans travail n'existe pas – est méritoire. Et donc nous retombons dans la République de la méritocratie dont, hélas, les idéaux ont été abandonnés. Mais le débat est trop long à entamer et chacun sait les désastres engendrés par la facilité et l'assistanat.

Toujours à propos de devinettes, je vous propose un texte, dont la réponse est presque trop simple pour des esprits aussi éclairés que les vôtres. J'ai d'ailleurs dû enlever le nom de son auteur qui se citait lui-même. Alors, pour corser un peu, il faudra en donner le contexte et l'année. Mon cher ami,

Me faire à moi des reproches de versatilité, d'infidélité ! mon Dieu comme c'est cocasse ! moi qui suis tout granit, n'ai jamais semé rien ni personne, de ma vie. Je le sais pardi que vous avez été admirable d'amitié, de gracieuseté ! Et je me le tiens pour foutrement dit ! Fiote qui se dédit ! Mais je vous ai demandé en son temps SI VOUS VOULIEZ BIEN de Tixier à titre de SECOND. Vous m'avez écrit OUI – C'est tout. Vous n'avez pas voulu de Fourcade. Je l'ai gentiment évincé. c'est tout. Depuis, 10, 20 avocats sont venus renifler mon dossier... et combien PRESSANTS... prometteurs, jureurs de m'arranger tout en cinq secs ! je me suis bien entendu toujours dérobé, sans mal d'ailleurs – La fidélité m'est naturelle comme la vertu à certaines femmes, mais sans brutalité non plus bien sûr. Une dame bien née sait se refuser gentiment sans hurler pour cela qu'on lui veut mille outrages ! J'ai assez d'ennemis gd Ciel sans m'en créer de nouveaux en vexant tout ce qui m'approche. Je me suis excusé, j'ai invoqué tous les prétextes... Politesses... Demeure Tixier... je vous le dis... vous en avez bien voulu au titre de second défenseur.

Vous n'en voulez plus ? Vous êtes maître de cette décision – Prenez la s'il vous semble bon – Je suis militaire. Vous commandez la manœuvre...mais je ne veux pas être ingrat malgré tout...il me chagrinerait que vous preniez une décision qui le blesserait sûrement... comme on le connaît... Il a le cœur bien placé malgré ses petits travers, il me semble...

Je ne parle pas ici adroitement mais honnêtement, au sens du 18e siècle – D'où je suis, séparé de tout, manquant de tout, coupé du monde... il m'est difficile d'apprécier ceci ou cela, mais tout de même vous me ferez plaisir en ne brusquant pas Tixier – Vous pouvez bien sûr lui faire bien comprendre de ma part que vous êtes, serez, demeurez toujours mon premier avocat. Je le lui écrirai si vous le désirez – Mais en ce moment où je

vais passer à la casserole est-ce bien ingénieux de lui faire pousser des cris ! Je les entends ! (...) est un beau cochon ! la faridondaine !

110 Le mercredi 4 octobre 2006 à 17:54, par bôgeste

Je crois avoir trouvé! c'est une des lettres écrites par Louis Ferdinand Celine à Son avocat Albert Naud alors qu'il est exilé au Danemark dans laquelle il lui annonce qu'il aura Me Tixier Vignancourt comme second avocat! en réalité Tixier a joué le premier rôle!

111 Le jeudi 5 octobre 2006 à 17:55, par bôgeste

Merci pour ces informations complètes, j'avais souvenir d'avoir lu dans un recueil de correspondances très intéressant de Céline à Albert Naud, à quel point les liens entre eux deux étaient particuliers.

Bebert fait partie des chats les plus célèbres de France !

Mais qui peut nous dire à qui était Sizi ( pour vous mettre sur la piste il a vécu au Gabon avec son maître ?

Savez vous que Scarlatti a composé avec l'aide de sa chatte Pucinella la fugue en sol mineur;

Le général de Galle avait quant à lui Gris-Gris, et Clinton Socks; quant au chat de Churchill il s'appelait Nelson;

D'autres amoureux des chats on peut noter les chefs d'Etat français Poincaré et Clémenceau.

Lustrée et Fourrure, la première chatte noire aux yeux verts, la seconde chatte tigrée au regard d'or pâle ont tenu toutes deux compagnie à André Malraux.

Chat - auteur:

Les chats ont passionné les plus grands auteurs. Mallarmé, Hemingway avait trente chats, Confucius, Charles Dickens, Jean Cocteau, Victor Hugo, Edgar Poe, Emile Zola. Georges Sand prenait son petit déjeuner dans la même assiette que Minou.

De nombreux écrivains ont rendu hommage à leurs félins. Entre autres Théophile Gautier, Alexandre Dumas qui fonda une Ligue pour la défense des félins avec Guy de Maupassant, Anatole France et Charles Baudelaire.

Charles Baudelaire (1821-1867) poète français, il est proche des romantiques, il annonce le symbolisme par la puissance suggestive de ses vers. Bien connu pour ses poèmes parlant ou évoquant des chats. Avait-il un chat pour compagnon qui l'aurait inspiré ? Nous n'avons pas de réponse à cette question.

Taine Hippolyte (1828-1893) critique, philosophe et historien français. Pour Taine, l'homme est une « animal d'espèce supérieure ».

Colette (Sidonie Gabrielle Colette) (1873-1954) écrivain français. Elle fut également actrice de music-hall, journaliste, mémorialiste (auteur de mémoires historiques ou littéraires). Elle fut l'une des grandes amies des chats dans le monde des Lettres. Sa mère lui avait donné le surnom de « Minet-Chéri ». Colette a souvent été prise en photo avec des chats, dans la rue, dans son jardin, à sa table de travail. Dans Dialogues des Bêtes, elle rapporte des conversations entre deux de ses animaux un Angora gris Kiki-la-doucette et un Bulldog appelé Toby-chien. Colette eut un chat sauvage, un chaton de 20 mois venu du Tchad, appelé Bâ-Tou. Il se comportait comme n'importe quel chat domestique. Colette est restée sans chat car Chatte Dernière l'avait quittée. On retrouve Saha, la chatte de Colette dans son roman La Chatte. Colette était une passionnée des Chartreux voir son livre La Chatte avec Saha. Colette a toujours été entourée de chats de Saint-Sauveur-en-Puisaye à Paris (Palais Royal). Ils l'ont inspirée et elle a parlé d'eux dans Claudine à l'école, Dialogues de bêtes. Elle a même incarné La Chatte amoureuse en 1912 au Ba-Ta-Clan. Elle a dit : « A fréquenter le chat, on ne risque que de s'enrichir. Serait-ce par calcul que depuis un demi-siècle je recherche sa compagnie ? »

Montaigne écrivait autour de son chat.

Théophile Gautier eut pour compagnon Madame Théophile, Sérapita, Eponine. Il a écrit dans Ménagerie intime : « On dirait que les chats devinent l'idée qui descend du cerveau au bec de la plume et que, allongeant la patte, ils voudraient la saisir au passage ».

Stéphane Mallarmé avait pour compagnon félin, une chatte noire Lilith. Il a dit : « Je pense que le chat est nécessaire à un intérieur. Il le complète. C'est lui qui polit les meubles, en arrondit les angles, lui qui donne à l'appartement du mystérieux. Il est bien le dernier bibelot, le couronnement suprême».

Pierre Loti aimait lui aussi les chats, il leur avait fait faire des cartes de visite gravées à leur nom.

Chat - peintre

Théophile Alexandre Steinlen (1859-1923) chat couché 1898, chat couché 1912. Peintre, dessinateur, lithographe et affichiste français d'origine suisse. Collaborateur de nombreux journaux, dont l'Assiette au beurre il peignit avec réalisme la vie des pauvres et des opprimés. Il a illustré A. Bruant. Dessinateur et peintre né à Lausanne mort à Paris (1859-1923) naturalisé Français en 1901. Des dessins, lithographies et affiches de Théophile Alexandre Steinlen, un artiste suisse qui vivait à Paris vers 1890. Emportant son carnet de croquis à Montmartre, il immortalisa dans ses esquisses les chats de gouttière qui patrouillaient sur les toits et déva-

lisaient les poubelles. Il peignait aussi des animaux domestiques appartenant à ses collègues ou à des couturières, dans des décors plus conventionnels. Sa réputation d'amoureux des chats se consolida et sa maison abritant de nombreux félins reçut le sobriquet de « Coin des chats ». L'affichiste célèbre pour ses illustrations incluait souvent des félinés dans ses publicités. Théophile Alexandre Steinlen fut un illustrateur surtout connu pour ses tableaux de chats saisis dans toutes sortes de situations. L'affiche pour l'exposition de l'artiste à la galerie Bodinière à Paris en 1894 présentait deux chats dans la même attitude. Il fut affichiste entre autre d'une tournée du cabaret du Chat-Noir, il a réalisé un album de dessins sans paroles Des chats en 1898. Henri Matisse (1869-1954), le peintre aimait la compagnie des chats, lorsque malade il du garder le lit son chat noir préféré lui tint compagnie.

Tsuguharu Foujita (1886-1967) l'artiste japonais vécut une grande partie de sa vie à Paris, entouré de chats qu'il immortalisa dans des aquarelles à la plume et à l'encre noire. Peintre français né au Japon, il sortit diplômé des Beaux-Arts de Tokyo puis il alla s'installer à Paris où il acquit la citoyenneté française. Associé à l'Ecole de Paris, il développa un style très particulier. Il partagea son temps entre Paris, le Japon et les Etats-Unis.

115 Le lundi 9 octobre 2006 à 13:22, par bôgeste

Après une petite escapade à Paris cette fin de semaine, je ne saurais que trop vous recommander l'exposition sur Pierre Loti au musée de la vie romantique jusqu'au 03/12/2006 ;

Cet hommage à l'écrivain Pierre Loti (1850-1923) est une invitation au voyage, à travers la Turquie, l'Algérie, le Maroc, l'Egypte, le désert du Sinaï, les brumes de Rochefort où une sélection d'oeuvres choisies - tableaux, aquarelles et objets d'art du XIXe s., accompagnée d'un choix peu connu de ses propres dessins - récits ou journaux intimes donneront corps aux chimères de l'auteur d'Aziyadé (1879) et de son chef-d'oeuvre Fantôme d'Orient (1892).

Avez vous déjà par ailleurs visité la maison de Pierre Loti?

Allez , un autre petit jeu pas bien difficile pour un lundi matin, où se trouve cette maison?

116 Le lundi 9 octobre 2006 à 14:20, par Jean-Jacques Ninon

Pierre loti est décédé, le 10 juin 1923, à Hendaye où il est enterré dans la maison dite des aïeuls, qu'il avait acquise en 1898. Je ne l'ai pas visitée, ne m'étant jamais rendu dans cette ville.

S'agissant de Sizi, je supposais que ce devait être le chat d'Albert Schweitzer, mais c'eût été répondre par supposition et non réelle connaissance, puisque le prix Nobel de la paix (1952) est le seul personnage célèbre ayant séjourné au Gabon.

Je n'ose d'ailleurs imaginer ce que les poils de Sizi devaient recéler, dans la forêt équatoriale, comme vermines, insectes et microbes . Pour avoir, je l'ai déjà dit, résidé au Gabon, lutter contre ces parasites est pour l'homme une lutte de tous les instants (alors, un animal à fourrure ...). Sans compter les vipères cornues – parmi les plus venimeuses du genre –, les mygales et les mille pattes, également venimeux (chaque matin, il fallait secouer ses chaussures pour en vider les hôtes indésirables), outre les amibes . Et j'en passe. Par exemple, les mouches du manguier qui pondent leurs œufs sur les vêtements qui sèchent au soleil. C'est ainsi que j'ai vu un enfant qui, après avoir revêtu un short en nylon, non repassé, ayant une ceinture en élastique froncée, s'est retrouvé avec une ceinture, celle-là de larves de mouches, sous la peau.

117 Le lundi 9 octobre 2006 à 15:11, par bôgeste

Bravo, effectivement il a vécu à Hendaye mais sa maison natale , à visiter d'ailleurs est à Rochefort (Vendée). L'officier de Marine Julien Viaud , en littérature Pierre Loti, passa une grande partie de sa vie à transformer sa maison natale en un lieu théâtral où il se mettait en scène lors de fêtes mémorables, invitant toutes les célébrités de l'époque que son immense renom l'amenait à fréquenter. Pour ses décors, il s'inspirait à la fois du passé : salle gothique et salle Renaissance et des pays lointains d'Orient et d'Extrême Orient, qu'il connut lors de ses lointaines missions : mosquée, salon turc, chambre arabe et salle chinoise, en grande partie disparue aujourd'hui.

La description faite par JJN des parasites gabonnais incite moyennement au voyage, même si les aventures de Pierre Loti peuvent par ailleurs donner le goût à un certain dépaysement...

135 Le mercredi 18 octobre 2006 à 17:50, par bôgeste

JPC,

Le plaisir de vous lire s'est doublé de celui de savoir que tout comme moi vous appréciez Pierre Loti, cet homme dissimulé sous les traits de tant de héros et qui se travestissait volontiers dans la vie. Les exemples abondent: «J'ai mis à Lorient mon beau costume turc» (1878); «Je garde mon costume de Breton pour aller passer la soirée chez Mme de Ferrière» (1886); «Au Figaro où j'arrive par hasard costumé en pêcheur, on me fait une petite ovation» (id.); «J'ai hâte d'enlever cet habit vert qui est si laid» (1892).

La clef du personnage serait-elle ce goût enfantin du déguisement qui l'amène à échanger sans cesse son

uniforme d'officier contre le fez ottoman et son bicorne d'académicien contre les espadrilles de Ramuntcho?

Autre originalité chez cet auteur, Loti ne mentionne ni livres ni écrivains. Pourquoi aurait-il lu, lui dont la bibliothèque était le vaste monde?

136 Le mercredi 18 octobre 2006 à 18:43, par Jean-Pierre CASTILLON

Cher(e) Bogeste

Le déguisement a certes des vertus à la condition toutefois qu'il n'entraîne pas celui qui le porte dans un jeu de rôle.

Pour lire avec beaucoup d'intérêt votre contribution au forum, je ne pense pas que cela soit votre cas.

Je pense que LOTI avait besoin du déguisement tant il était en proie, certainement, à une détresse métaphysique qui le faisait balancer, sans cesse, entre le temporel et le divin.

Je pense qu'il se voulait vagabond et qu'en tant que tel il avait besoin de s'imprégner des autres, sauf à considérer qu'il était resté un "grand enfant" facétieux.

Il est vrai qu'il n'existe aucune référence littéraire dans ses ?uvres et vous avez raison de dire que sa bibliothèque était le vaste monde.

Claude FARRERE, autre oublié, qui fut son subordonné dans la royale, prétend que LOTI haïssait la littérature et n'avait pas besoin d'exemples ses écrits étant des germes arrachés du plus profond de son âme.

C'est peut être la raison pour laquelle il n'a pas vieilli lui qui redoutait tant la mort.

Quelles pages admirables dans la « Mort de Philaé »

Je m'emporte certes mais il est des auteurs qui sont pour moi un régal de tous les instants.

Si sans vous découvrir, vous confessiez que vous aimez aussi, dans un registre différent certes, Anatole France nous pourrions continuer à échanger des idées.

Pour le surplus je ne pense pas que JJN soit dans le vrai.

Il est dans « notre vrai » qui n'est pas celui du monde conformiste dans lequel nous vivons qui impose repentance et langue de bois, révérence pour les faux puissants incultes, sacrifice aux normes du jour...en un mot abdication de toute personnalité.

Il faut des résistants. Soyons de ceux là quitte à déplaire.

175 Le dimanche 5 novembre 2006 à 00:39, par bôgeste

Quel plaisir égoïste de savoir que j'ai pu faire l'objet ou le sujet d'une conversation matinale entre deux êtres d'exception...à tous égards;

J'attends avec impatience les commentaires promis par JPC sur la gastronomie de l'Italie du nord et ses bonnes ou mauvaises expériences.

Je lisais ce matin un article dans le Figaro sur le Corbusier et l'inscription possible de 21 de ses oeuvres au patrimoine mondial

Que décidera l'Unesco? j'espère qu'il y sera fait droit, alors même que l'on fêtera les 120 ans de sa naissance. L'intemporalité de ses oeuvres est stupéfiante.

Il était un artiste complet, destiné à devenir ciseleur de montres , il s'est exercé à la littérature, à la peinture, à la sculpture et bien sûr à l'urbanisme;

J'ai l'intention prochainement d'aller voir l'église Saint Pierre à Firminy qui vient d'être achevée , alors que le chantier était arrêté depuis 25 ans.

L'intêret majeur que je trouve à ses constructions c'est qu'il les a pensées comme des "machines à habiter," avec un rapport constant entre interieur et extérieur;

Qui a eu l'occasion d'aller en Inde à Chandigarh où le Corbusier a dessiné le plan de la ville et et réalisé un certain nombre de bâtiments?

Ce t homme extraordinairement en avance sur son temps était né en Suisse mais vivait en France . l'ensemble de ses oeuvres est inventive et me plait vraiment.

176 Le lundi 6 novembre 2006 à 06:43, par citoyen de base

Cher(e) Bôgeste,

Moi aussi j'apprécie l'oeuvre de Charles-Edouard Jeanneret, dit le Corbusier, pour les lignes toujours pures; aucune fioriture, l'essentiel est dans le trait ; J'ai lu qu'il détestait l'art contemporain, peut être par rejet de l'effet de mode. Son souci : le fonctionnalisme;

Je ne connais pas l'Inde et donc pas la ville qu'il a dessinée; ce qui est extraordinaire c'est le caractère international de ses créations , puisque les oeuvres soumises à l'Unesco pour leur inscription au patrimoine mondial sont réparties , en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Argentine . L'Inde ne figure pas , ( comme d'autres sites d'ailleurs où il est pourtant intervenu) dans la liste proposée à l'Unesco.

177 Le lundi 6 novembre 2006 à 12:10, par Jean-JaK Ninon

La profession d'architecte, elle, ne nécessite pas, apparemment, de formation. C'est encore un syllogisme que je développe :

Lecorbusier était un grand architecte ;

Or, Lecorbusier n'avait pas suivi d'études d'architecture ;

Donc les grands architectes n'ont pas besoin d'accomplir des études idoines. (Les petits, peut-être.)

Je nourris une grande admiration pour Lecorbusier, surtout pour ses meubles (qu'il n'a d'ailleurs pas tous dessinés). Pourquoi cette restriction voilée ? Parce que s'il était effectivement un précurseur, le mouvement du Bauhaus l'était encore plus et a fortement marqué des générations d'architectes, transformé l'urbanisme, l'habitat, le mobilier. En un mot l'esthétique, alors que les dommages collatéraux de Lecorbusier donnèrent les barres d'immeubles des cités. Le Bauhaus est une aventure humaine complète ayant marqué la société, et non celle d'un seul, fût-il de génie. C'est sans commune mesure. Mais nous y reviendrons, je ne voudrais pas être trop long.

181 Le mardi 7 novembre 2006 à 08:54, par bôgeste

Le Bauhaus, école ou institut qui est devenu par la suite un mouvement dans lequel bon nombre d'artistes se sont reconnus, des peintres comme Kandinsky et Klee, mais aussi des chorégraphes et des architectes à la fois concepteurs de bâtiments mais aussi de mobiliers.

J'ai une prédilection particulière pour Mies van der Rohe, et ses créations; Il fut d'ailleurs le 3<sup>ème</sup> directeur de cet institut situé à Weimar et si critiqué des nazis qui y voyait une concentration de communistes.

Le mobilier de Mies van der Rohe me séduit tout à fait; notamment le fauteuil "Barcelona" décliné aussi en canapé et en tabouret, (cuir matelassé et inox), ainsi que le fauteuil si reconnaissable de Mies van der Rohe, en tubulure et cuir;

A Barcelone, se trouve toujours le pavillon construit par ce créateur pour l'exposition universelle qui s'y est tenue (j'ai oublié la date); cette maison est le modèle même de celle que j'aimerais faire construire; plans simplissimes, béton et vitrage et sols en marbre; cela n'a pas pris une ride; un plan d'eau jouxte l'édifice; la pureté du style laisse admiratif.

J'aime aussi le mobilier dessiné par Marcel Breuer et par Le Corbusier.

183 Le mardi 7 novembre 2006 à 14:20, par citoyen de base J'ai eu moi aussi l'occasion d'aller à Barcelone et de visiter le pavillon allemand de l'exposition universelle qui est celui de Mies van der Rohe; Un ouvrage est consacré à cette oeuvre la plus emblématique de Mies Van Der Rohe; Alors que partout dans le monde, tous les bâtiments qui ont copié de Mies son style épuré, ses matériaux, ses porte-à-faux, nous laissent froid, le Pavillon de Barcelone reste lui encore aujourd'hui, brûlant d'émotions.

C'est un livre un peu austère (c'est bien normal, avec Mies!) mais qui prend le temps de commencer par nous rappeler les principales théories qui ont débattu sur ce projet. Après ces chapitres, malheureusement un peu abstraits par manque de place pour être bien compris, Paolo Amaldi nous offre de magnifiques trouvailles: une remarquable étude sur les sources d'inspiration de l'architecte (notamment Charlottenhof de Schinkel) pour ce pavillon qui semblait jusqu'alors venir de nulle part. Une démonstration véritablement convaincante sur l'effet de glissement du regard et du corps que chacun a ressenti en parcourant l'édifice, glissement absolument nécessaire que l'on comprend maintenant avoir été rigoureusement imaginé par l'architecte et que l'on n'a jamais pu reproduire depuis. La réflexion sur les matériaux, leur miroir, leur épaisseur et leurs effets perspectifs est également séduisante. Le livre étudie l'oeuvre et non ses propres théories: c'est ce qui le rend si puissant.

Le livre en question c'est: Espace et densité (MIES VAN DER ROHE) d'Amaldi Paolo.

193 Le mercredi 8 novembre 2006 à 12:31, par citoyen de base

Bravo pour ces fines déductions bôgeste, je vois que toutes les chances te sont permises pour rejoindre le corps de ceux qui nous jugent!

J'ai apprécié JJN ta référence à la bande dessinée phare de Jacobs "la marque jaune"; J'ai un faible pour Blake et Mortimer..

Quant à groupe G, sa signature "Moholy-Nagy" me confirme qu'il connaît bien le sujet dont il parle; j'ai trouvé un article que je vous transmets, en espérant qu'il vous intéressera sur cet artiste.

MOHOLY-NAGY LÁSZLÓ (1895-1946)

Peintre, sculpteur, photographe et "photo-monteur", cinéaste, scénographe, architecte d'intérieur et designer, graphiste et typographe, Moholy-Nagy est avant tout un théoricien de l'art et un brillant pédagogue.

Né en 1895 à Bácsborsod en Hongrie, Moholy-Nagy participe à la Première Guerre mondiale dans les rangs de l'armée austro-hongroise. Blessé, il réalise ses premiers dessins à l'hôpital, dans un style noir et oppressant proche de l'expressionnisme. En 1919, Moholy, marxiste engagé, participe au groupe MA (Aujourd'hui), mouvement d'avant-garde révolutionnaire qui publie à Vienne une revue du même nom. Après la défaite de

la République soviétique de Hongrie, Moholy émigre à Berlin où il fréquente les cercles d'avant-garde. Il y rencontre les dadaïstes berlinois, se lie d'amitié avec Kurt Schwitters, découvre et étudie l'art russe issu de la révolution, en particulier le suprématisme et le constructivisme. En 1921, il rencontre Theo Van Doesburg qui publie dans *De Stijl* le Manifeste de l'art élémentariste que Moholy signe avec Raoul Hausmann, Hans Arp et Ivan Puni. La personnalité de Moholy, enthousiaste et ouverte aux idées nouvelles, et son refus de toute classification des mouvements artistiques l'amènent à utiliser l'expérience de ses contemporains et à tenter d'en faire la synthèse théorique. Cette attitude, peu respectueuse de la propriété intellectuelle, lui vaudra d'être accusé de plagiat (de la part d'El Lissitzky principalement).

Au carrefour du suprématisme, de Dada et du constructivisme, la pensée de Moholy-Nagy, complexe et prolixe, peut se résumer en quatre thèses fondamentales. 1. L'art doit être productif. Dans un monde hautement industriel qui soumet l'individu à l'esclavage de la machine, l'art doit abandonner toute fonction de représentation (reproduction) pour, au contraire, produire de nouvelles structures, proposer de nouvelles expériences de perception et donc contribuer à l'éducation des individus afin qu'ils maîtrisent leur milieu. 2. L'œuvre d'art est le produit d'une expérience par laquelle l'artiste d'abord, le spectateur ensuite vont découvrir, parfois a posteriori, de nouvelles structures entre les éléments qui la constituent. Or la lumière qui rend visibles les éléments a un pouvoir structurant. Expérimenter de nouvelles structures signifie alors travailler sur la lumière. En conséquence, toute œuvre d'art est avant tout une modulation de lumière. Le lieu privilégié de cette expérimentation est bien sûr la photographie, en particulier le photogramme, image réalisée en laboratoire, sans appareil, par simple exposition d'objets placés directement sur le papier sensible. 3. L'artiste est un exécutant anonyme dont l'intervention est limitée au contrôle mental du processus de production, lequel peut être parfaitement automatisé. En 1922, Moholy expose trois "tableaux téléphonés" réalisés sur plaque émaillée par un technicien auquel Moholy a communiqué, par téléphone, toutes les indications nécessaires à leur réalisation. 4. Le spectateur participe activement à l'œuvre. Moholy ira jusqu'au bout de cette idée en créant, en 1935, un *Space Modulator*, surface de zinc perforée et piquée d'épingles déplaçables selon le bon vouloir du spectateur.

La rencontre entre Moholy-Nagy et Lucia Schültz, en 1922, est déterminante. Lucia, photographe née à Prague, lui apporte la rigueur théorique qui lui fait souvent défaut et, surtout, lui fait découvrir la photographie et le photogramme qui occuperont Moholy-Nagy durant une décennie. Les photographies, qu'il réalise surtout en voyage, naissent du "regard neuf" qu'il porte sur le monde : un tuyau de béton étayé par deux pieux de bois croisés devient, dans l'image, un cercle barré d'une croix. La plupart de ses photographies sont prises d'un point de vue nouveau, souvent élevé et en plongée (jusqu'à la verticale) qui lui permet d'épurer la forme des objets et de découvrir entre eux des rapports inopinés qu'il ne constate parfois qu'après la prise de vue, alors qu'il a déjà l'image dans les mains. À la différence des "rayogrammes" de Man Ray, les objets qui composent les photogrammes de Moholy-Nagy (passoires, grilles, bobines, spirales) sont rendus méconnaissables.

En 1923, Walter Gropius invite Moholy-Nagy à reprendre le cours de Johannes Itten au Bauhaus de Weimar et à diriger l'atelier métal. C'est là que Moholy établit les grandes lignes de sa pédagogie. En 1924, il publie *Malerei. Fotografie. Film* (trad. franç. Peinture, photographie, film, éd. Jacqueline Chambon, 1993), son premier ouvrage théorique, et commence à travailler sur la transparence. En 1925, le Bauhaus déménage à Dessau. Moholy-Nagy et Gropius entreprennent la publication des fameux *Bauhausbücher* (écrits de Klee, Kandinsky, Mondrian, Van Doesburg, Malevitch, Gleize et enfin Gropius et Moholy eux-mêmes).

Moholy-Nagy quitte le Bauhaus en 1928 et entreprend une carrière de scénographe à l'Opéra national de Berlin puis au théâtre de Piscator. Il fait de la typographie, met en scène l'exposition *Film und Foto* (Stuttgart, 1929) où il expose plus de quatre-vingts photos, crée des stands dans des foires industrielles. En 1930, il achève son œuvre principale, commencée en 1922, qui est aussi la clé de sa théorie : le *Licht-Raum-Modulator* (Modulateur espace-lumière). Il s'agit d'une sculpture cinétique en métal et en verre qui peut donner les effets lumineux les plus variés. Moholy l'a conçu littéralement comme un instrument dont il dit lui-même qu'il l'a souvent utilisé pour créer d'autres œuvres.

Puisque l'apparence des objets se transforme avec la lumière autant qu'avec leur mouvement, il est logique que Moholy-Nagy ait été tenté par l'art qui associe intimement ces deux phénomènes : le cinéma. En 1921, il avait écrit le scénario d'un film non réalisé *Dynamik der Grosstadt*, film expérimental se situant entre le Berlin, symphonie d'une grande ville de Richter et *L'Homme à la caméra* de Vertov. Après *Berliner Stilleben* en 1926 et *Marseille, Vieux Port* (1929), il filme les multiples possibilités d'ombres et de lumière de son *Modulateur espace-lumière* (*Lichtspiel Schwarz-Weiss-Grau*, *Jeu de lumière noir blanc gris*, 1930). Au total, Moholy-Nagy réalisera une dizaine de films.

En 1933, l'arrivée des nazis au pouvoir le contraint à émigrer pour la seconde fois, d'abord à Amsterdam où il travaille sur le film et la photo en couleurs, ensuite à Londres. Il expérimente de nouveaux matériaux et réalise des tableaux transparents sur rhodoïd et les perfore pour obtenir des effets d'ombres et de couleurs. En 1937, par l'entremise de Gropius, on lui propose la direction du *New Bauhaus* de Chicago. Mais l'école ferme dès 1938 et Moholy-Nagy fonde alors la *School of Design*. Après 1940, il réalise encore des sculptures en

Plexiglas chauffé et déformé, qu'il intitule à nouveau Space Modulator . En 1944, il prend la nationalité américaine. Atteint de la leucémie, il écrit son dernier ouvrage théorique, *Vision in Motion* , synthèse de sa théorie de la perception, de son enseignement et de sa philosophie sociale. L'ouvrage paraîtra en 1947, un an après sa mort.

Deux monographies importantes sur Moholy-Nagy sont dues à la plume de ses deux épouses, Lucia (en 1972) et Sybil (en 1950). On se référera utilement au livre d'Andreas Haus, *Moholy-Nagy, Fotos und Fotogramme* (Munich, 1978 ; trad. franç., Chêne, Paris, 1979) ainsi qu'à l'ouvrage très complet de Krisztina Passuth, *Moholy-Nagy* (Budapest, 1982 ; trad. franç., Flammarion, Paris, 1984).

266 Le samedi 25 novembre 2006 à 01:20, par bôgeste

je reprends "le conformiste " d'Alberto Moravia " , livre refermé depuis longtemps; tu as raison, il a été porté à l'écran par Bertolucci;

Moravia y décrit le parcours du jeune Marcello , livré à lui même, dans une famille désunie. Le bouillonnement de l'adolescence l'effraie, il se sent traversé par des instincts violents, meurtriers. Terrorisé par le sentiment d'être différent des autres, Marcello décide, une fois adulte, de devenir comme tout le monde, irréprochablement normal. Dans l'Italie de Mussolini, être normal cela veut dire être fasciste. Marcello a mis le doigt dans un engrenage qui le conduira très loin.

Il faut savoir que Moravia était un juif de Venise et que ce sujet le fascinait;

Nous aussi d'ailleurs, tu as raison JJ, les êtres les plus normaux en apparence sont souvent les plus dangereux; j'ai vérifié souvent cela aux assises.

peut être le conformiste tuera t il mon insomnie?

267 Le samedi 25 novembre 2006 à 09:58, par J-J Ninon

Hmmm.. Moravia était un esthète accompli. Il suffit d'admirer sa vêtue ou sa villa à Capri, d'un avant-gardisme extraordinaire.

Bôgeste s'est-il(elle) trahi(e), qui a plaidé "souvent aux assises". Il(elle) est donc pénaliste ?

268 Le lundi 27 novembre 2006 à 12:02, par Jean-Jacques Ninon

Le 15 novembre est décédé Curtis Cate. Brillant écrivain et journaliste, amoureux de la culture française, cet Américain vivait à Paris, où il adorait arpenter les rues du quartier latin. Diplômé des Langues Orientales ainsi que de la Sorbonne, mais aussi d'Oxford et de Harvard, il fut notamment un éminent biographe de Malraux, de Georges Sand et de Saint-Ex, dont il retraça l'épopée sous le titre « *Saint-Exupéry, laboureur du ciel* », en 1973.

## FORUM 2

120. De J-J Ninon, le mardi 30 janvier 2007, 11:49 AM

Quand on aime Sain-Ex, Hemingway, Romain Gary, on ne peut qu'aimer Hugo Pratt, qui fut non seulement un dessinateur-romancier exceptionnel, mais aussi un aventurier de la veine de Rimbaud et de Henri de Monfreid. Avec l'élégance d'un Jean-François Deniaud, autre bourlingueur-académicien-ministre, qui, à son décès n'eut droit qu'à quelques lignes ou secondes dans les média.

Pour ceux qui ont rêvé avec Corto Maltese, voici un ultime hommage à rendre à son auteur :

La grande bibliothèque de Hugo Pratt, précieuse et culturellement unique, se compose de 17.500 ouvrages parmi lesquelles la documentation qui a servi de base pour illustrer les aventures de Corto Maltese. Accueillie depuis 1995 à Sierre, en Suisse, au Festival de la Bande Dessinée, elle en a été expulsée suite à la dissolution de l'association du festival et a besoin, d'urgence d'un nouveau siège (lieu).

Grâce à l'initiative de l'association "I Giovani Veneziani", soutenu par le site [www.venise-serenissime.com](http://www.venise-serenissime.com) une pétition est en ligne, pour la création à Venise, d'un musée et d'une bibliothèque dédiés à ce grand auteur de bandes dessinées Hugo Pratt.

Pour lire le détail de cette opération

et signer la pétition cliquez sur le lien ci-dessous :

[www.giovaniveneziani.com/...](http://www.giovaniveneziani.com/)

121. De J-J Ninon, le mardi 30 janvier 2007, 11:49 AM,

Quand on aime Sain-Ex, Hemingway, Romain Gary, on ne peut qu'aimer Hugo Pratt, qui fut non seulement un dessinateur-romancier exceptionnel, mais aussi un aventurier de la veine de Rimbaud et de Henri de Monfreid. Avec l'élégance d'un Jean-François Deniaud, autre bourlingueur-académicien-ministre, qui, à son décès n'eut droit qu'à quelques lignes ou secondes dans les média.

Pour ceux qui ont rêvé avec Corto Maltese, voici un ultime hommage à rendre à son auteur :

La grande bibliothèque de Hugo Pratt, précieuse et culturellement unique, se compose de 17.500 ouvrages parmi lesquelles la documentation qui a servi de base pour illustrer les aventures de Corto Maltese. Accueillie depuis 1995 à Sierre, en Suisse, au Festival de la Bande Dessinée, elle en a été expulsée suite à la dissolution de l'association du festival et a besoin, d'urgence d'un nouveau siège (lieu).

Grâce à l'initiative de l'association "I Giovani Veneziani", soutenu par le site [www.venise-serenissime.com](http://www.venise-serenissime.com) une pétition est en ligne, pour la création à Venise, d'un musée et d'une bibliothèque dédiés à ce grand auteur de bandes dessinées Hugo Pratt.

Pour lire le détail de cette opération  
et signer la pétition cliquez sur le lien ci-dessous :

[www.giovaniveneziani.com/...](http://www.giovaniveneziani.com/)

122. Le mardi 30 janvier 2007 à 12:36, par bôgeste

Juste une citation d' Hugo Pratt qui va plaire à certains:( beaucoup à moi même déjà!)

«Sans curiosité on meurt et sans courage on ne vit pas.»

123. Le mardi 30 janvier 2007 à 12:37, par supervolontaire

et bien bôgeste sait comment plaire à JJN.....

Il serait en effet intéressant de poursuivre sur cette voie là.

Domage que les dessins ne puissent figurer, mais je pense que l'auditoire de ce blog maîtrise parfaitement son petit Pratt illustré.

131. Le mardi 30 janvier 2007 à 17:20, par supervolontaireUn grand merci à pc de citer De Gaulle. Après la mémoire de DENIAUD saluée par JJ, quelle journée!

Effectivement, on pourrait reprendre ces termes tenus par le Général à Orange, le 25 septembre 1963:

« L'essentiel pour moi, ce n'est pas ce peut penser le comité Gustave, le comité Théodule ou le comité Hippolyte, c'est ce que veut le pays.

J'ai conscience de l'avoir discerné depuis vingt-cinq ans.

Je suis résolu, puisque j'en ai encore la force, à continuer encore à le faire. »

Certains pensent donc qu'avant de régler un problème, il convient de créer un comité qui ne servira sans doute à rien et surtout pas à le régler.

Comme certaines commissions existent mais sans pouvoir se targuer d'avoir oeuvré pour ce pour quoi elles étaient nommées....

133. Le mardi 30 janvier 2007 à 17:37, par ratafiaUne nouvelle concernant à la fois le droit et la littérature dont j'ai compris que le barreau de Nice était friand! ( du moins les honorables membres de ce site!):

La Cour de cassation a débouté aujourd'hui les héritiers de Victor Hugo qui affirmaient que deux livres pré-

sentés comme une suite au roman "Les Misérables" et édités par Plon portaient atteinte à l'oeuvre de leur ancêtre.

La juridiction n'a pas définitivement clos ce dossier et chargé la cour d'appel de Paris de rechercher "une éventuelle atteinte au droit moral de l'auteur".

Le 31 mars 2004, la cour d'appel de Paris avait condamné la maison d'édition à verser un euro symbolique de dommages-intérêts aux héritiers de l'écrivain ainsi qu'à la Société des gens de lettres pour avoir publié deux romans, ayant pour titre "Cosette ou le temps des illusions" et "Marius ou le fugitif", qui se présentaient comme une suite aux "Misérables".

Dans son arrêt, la cour d'appel avait estimé qu'"aucune suite ne saurait être donnée à une oeuvre telle que Les Misérables, à jamais achevée".

Les héritiers de Victor Hugo, et notamment Pierre Hugo, arrière-arrière-petit-fils de l'écrivain, s'insurgeaient notamment contre la réapparition de l'inspecteur Javert dans "Cosette ou le temps des illusions".

Commentant la mort de ce personnage, "Victor Hugo lui-même avait écrit : "si cette fin n'émeut pas, je renonce à écrire jamais", selon l'assignation déposée en première instance par Me Emmanuel Pierrat, l'avocat de Pierre Hugo.

Les éditions Plon avaient formé un pourvoi en cassation contre la décision de la cour d'appel.

Dans un arrêt rendu ce jour, la 1ère chambre civile de la Cour de cassation, présidée par Jean-Pierre Ancel, a annulé la décision rendue par la cour d'appel de Paris.

C'est manifestement la première fois que cour de cass avait à se prononcer sur la question du respect du droit d'auteur dans le cadre des suites littéraires.

Selon la Cour de cassation, la cour d'appel ne pouvait décider qu'écrire une suite des "Misérables" constituait par principe une atteinte au droit moral de Victor Hugo. Pour sanctionner les ouvrages publiés par Plon, il aurait fallu qu'elle examine le contenu de ceux-ci.

"En statuant ainsi, par des motifs inopérants tirés du genre et du mérite de l'oeuvre ou de son caractère achevé, et sans avoir examiné les oeuvres litigieuses ni constaté que celles-ci auraient altéré l'oeuvre de Victor Hugo ou qu'une confusion serait née sur leur paternité, la cour d'appel, qui n'a pas ainsi caractérisé l'atteinte au droit moral et s'est déterminé en méconnaissance de la liberté de création, a violé" le code de la propriété intellectuelle", précise la décision.

En cassant l'arrêt de la cour d'appel, la Cour de cassation ne met pas fin au litige. Ce dossier doit en effet être désormais réexaminé par la cour d'appel de Paris qui le jugera dans une autre composition.

Selon un communiqué de la Cour, il appartiendra à la cour d'appel de renvoi de procéder à l'"examen et à la recherche d'une éventuelle atteinte au droit moral de l'auteur par les oeuvres discutées".

135. Le mercredi 31 janvier 2007 à 12:37, par Jean-Jacques NinonInterdit de fumer à partir de demain dans les lieux publics. Corto a préféré se retirer à l'ombre de ses cocotiers en dégustant son ratafia, et en se remémorant ses rencontres féminines énumérées par Bôgeste (commentaire 121), qui les connaît sur le bout des doigts.

136. e mercredi 31 janvier 2007 à 12:51, par bôgesteJe partage les points de vue de JJN et de Supervolontaire sur Jean-François Deniau; très peu d'articles sur lui à son décès et pourtant quel personnage, complet comme nous l'avions déjà dit de Pierre Mazeaud.

Jean-François Deniau avait mené de front une carrière politique et littéraire, auteur de romans à succès comme "La Désirade" ou "Un héros très discret", tout en assumant son goût de l'aventure comme globe-trotter ou marin. Ancien ambassadeur de France, il avait été l'un des rédacteurs du Traité de Rome, texte fondateur de la communauté européenne. Six fois ministre entre 1973 et 1980, ancien député et journaliste, ce passionné de voile avait été élu à l'Académie française en avril 1992 et était membre de l'Académie de marine depuis 1999.

Ces sujets sont certes éloignés de nos préoccupations professionnelles mais heureusement que l'on s'échappe de nos cabinets, et je trouve que les échanges sur ce forum sont un excellent moyen de prendre de l'oxygène ailleurs.

Pour Supervolontaire, j'ai testé ce we une table originale ( faut pas être regardant sur le décor) mais très intéressante pour le rapport Q/P; Cuisine raffinée , copieuse, sans attente.

Mais il faut prendre la voiture, s'engager dans la vallée de la Vésubie, prendre la petite route d'Utelle et c'est en montant sur la gauche: c'est l'auberge du Campo (très très rustique...)

Le chef a voulu changer de vie, c'est un original... Le menu à 26 euros comporte:

Une entrée imposée , composée de plusieurs mets; une excellente tarte feuilletée oignons carottes chaude, une terrine de foies de volaille et son coulis, un crespéou ( omelette à couches multiples), de la salade de mache et des crudités.

Puis 4 ou 5 choix de plats dont de l'agneau sauté et dans une sauce Corse avec polenta et légumes farcis, ou une truite du pays à la crème et à l'oseille et assortiment de légumes.....j'ai oublié les autres plats; un plateau de bons fromages ( laissé sur la table) et une assiette de desserts tous somptueux , en portions congrues certes mais cela suffit ( un millefeuille à se rouler par terre, une excellente crème catalane, un moelleux au chocolat très réussi , une tarte au citron meringuée, et une petite poire au vin);

Le vin , petit choix mais qualité et peu cher.

Tout ça m'a ouvert l'appétit!

143. Le jeudi 1 février 2007 à 15:46, par pc

Certains parlaient tantôt de Jean-François Deniau. Au hasard de mes recherches sur sa vie, je viens de me rendre compte qu'il est né le même jour que moi : un 31 octobre!! Troublant.

Ne m'arrêtant pas là, il me semble avoir trouvé un texte vengeur sur le sort funeste réservé par nos ministres au quatrième centenaire de Corneille que Jean-François Deniau aurait envoyé l'été dernier à l'Express, article qui n'a finalement pas été publié : " Nous sommes-nous tombés sur la tête ? Après la quasi-non-célébration d'Austerlitz, mais celle de Trafalgar, la logique devait nous conduire à appeler la gare Montparnasse Waterloo Station et à débaptiser quelques boulevards portant des noms de maréchaux. Je vois assez bien une grande avenue Sedan. Quant au pont d'Iéna, pourquoi pas pont d'Azincourt ? La mode actuelle est de nous donner en modèle nos revers, nos échecs, nos fautes. Elles ne manquent pas... Bref, de faire de nous un antimodèle. N'oublions pas de supprimer avenue et lycée Voltaire, qui, lui, fit vraiment fortune avec la traite, et non ce pauvre Corneille.

Corneille... L'année 2006 devrait fêter le 4e centenaire de sa naissance. Grand auteur français. Un classique entre les classiques. Les ministres compétents - Culture ou Education, je m'y perds - ont dû prévoir de solennelles manifestations d'hommage ? Eh bien, non ! A cette date, rien d'important n'est organisé. D'obscurs sbires de corridors, qui régissent notre vie intellectuelle, auraient découvert une parenté de Corneille avec un bourgeois de Rouen, qui, comme tout habitant des ports, de la Suède au Portugal en passant par Nantes, Bordeaux et toute l'Angleterre, a pratiqué la traite des nègres, en concurrence avec les Arabes et les tribus africaines elles-mêmes. Corneille est donc déclaré politiquement incorrect et ne sera pas célébré. Je signale que de telles punitions familiales, s'étendant sur plusieurs générations, ont été le signe des pires dictatures. Il est triste de la voir régner dans nos antichambres.

Mais, direz-vous, il y a quand même Le Cid ! Les plus anciens d'entre nous se souviennent du Cid monté par Jean Vilar, qui n'était vraiment pas de droite, pour le Théâtre national populaire, qui ne l'était vraiment pas plus, avec Gérard Philipe dans le rôle. Et dans Paris, et dans la France entière, ce fut une rumeur de bonheur, d'admiration, d'émotion. On s'appelait au téléphone, on s'écrivait, on se donnait rendez-vous. Eh bien, c'est fini. Le Cid est mal vu. Est même honni. J'ai entendu la condamnation : "Une pièce d'extrême droite." Nos penseurs de l'Education auraient autorisé une exception à Rouen, ville natale de Corneille, mais au titre de la politique culturelle locale, sans plus. Et attention, pas Le Cid en français, pas celui écrit par Corneille, non, un Cid interprété en chébran ou autre langage des banlieues. Je ne peux pas le croire. Les autorités compétentes vont s'indigner, à juste titre, que de pareilles rumeurs infâmes puissent être répandues. Déjà, je bats ma coulpe et fais amende honorable.

Alors on me dit - je ne peux toujours pas le croire - qu'il y aurait dans le cas du Cid plus grave qu'un délit familial de commerce de bois d'ébène datant de plusieurs siècles. Un crime de mots. De mots inadmissibles. Réactionnaires, extrémistes, provocateurs. J'aime les chiffres. Dans le théâtre de Corneille, le mot gloire est prononcé 770 fois. Devoir, 344 fois. Honneur est cité 544 fois, courage, 346 fois, vertu, 526 fois... L'Education dite nationale peut-elle tolérer pareilles provocations ? Cela ne suffit-il pas à condamner une oeuvre, à la rejeter aux poubelles de l'Histoire, à la taxer d'infamie ? Des mots impardonnables. Les dictatures ont toujours été très portées sur la condamnation des mots et par les mots. Je me souviens de la "hyène dactylographe", qui avait supplanté le "rat visqueux", un peu vieux jeu. Nos maîtres de la pensée sont à bonne école.

Ce que je viens d'écrire est sûrement faux, malveillant, mal informé, condamnable, diffamatoire, une atteinte

déterminée à la considération et à la dignité de ministères respectables et de spécialistes éminents. Soit. Nous ne sommes qu'en août. L'année se finit en décembre. Je vais donc recevoir un démenti particulièrement cinglant, précisant notamment les grandes célébrations prévues, et depuis quelle date, pour honorer comme il convient l'année Corneille et Le Cid. Ce démenti cinglant, je l'attends ; oserais-je le dire, je l'espère. On a sûrement exagéré des ragots irresponsables. Les fonctionnaires dits compétents dormaient. J'aurais au moins contribué à les réveiller. Vive Corneille et Le Cid ! "

Décidément il est particulièrement désespérant de voir que nous perdons de tels hommes sans voir pointer le moindre digne remplaçant...

144 Le jeudi 1 février 2007 à 16:40, par bôgeste

Bravo PC pour cette formidable trouvaille; j'ignorais que Corneille fût à ce point relégué , et ne m'étais point étonné de l'absence de célébration de sa naissance il y 400 ans , ayant oublié son état civil pourtant bien appris au collège à l'époque où il figurait encore parmi nos auteurs de référence incontournables!

Après recherches, moi aussi, j'ai découvert que Pierre Corneille, l'auteur du Cid avait un frère Thomas lui aussi écrivain de talent et reconnu qui à la mort de Pierre prit son siège à l'académie française;

Mais celui qui nous intéresse, Pierre, fut avocat à Rouen, il ne faut pas l'oublier, et la Cour d'appel de Rouen lui a rendu hommage par une exposition de septembre à décembre 2006, à l'occasion du 400ème anniversaire, et le barreau a été à l'origine , semble-t-il, d'une conférence qui a été remarquée , intitulée: " Corneille et le barreau".

Quant à l'absence de commémoration nationale au sujet de laquelle JF Deniaud s'est exprimé , j'ai lu que c'est le président de la République qui veille désormais personnellement au choix des manifestations nationales et qui a décidé d'annuler toute commémoration pour le 400e anniversaire de Pierre Corneille , sans doute à cause du Cid et de cette histoire de "Maures" où Rodrigue combat l'envahisseur musulman.

La peur commande à l'Elysée : tout sauf provoquer les banlieues avec des rappels douteux d'une littérature de combat.

On croit parfois rêver ou plutôt cauchemarder!

145 Le jeudi 1 février 2007 à 17:53, par Jean-Jacques Ninon

PC a eu la lumineuse idée de nous faire part de l'article de Jean-François Deniau refusé par « L'Express ». Dans son numéro paru aujourd'hui, je vous livre l'articulet écrit, en guise d'hommage, par « C.B. », Christophe Barbier, je présume, son rédacteur en chef. Il faut reconnaître que le titre est bien approprié. A lui seul, il résume ce qu'est un homme debout.

L'homme libre

C'était un collectionneur de libertés. Celle de l'homme d'action, au front de tous les combats pour la démocratie. Celle de l'homme d'imagination, bruissant d'infinis romans. Celle de l'homme politique, dont le centrisme s'affûtait d'une rhétorique de bretteur. Celle de l'homme malade, qui défia et dompta ses douleurs en les entraînant dans tous les barouds. Celle du marin, baudelairien bien sûr. Celle du chroniqueur, enfin.

Jean-François Deniau consigna dans L'Express, au milieu des années 1990, ses indignations et ses espoirs, reprenant du bout de la plume les combats qu'il avait menés comme diplomate : la paix, les Nations unies et, toujours et d'abord, l'Europe. C'est au nom de ces luttes supérieures qu'il pensait le rang de la France : « Le rôle de notre pays, sa voix dans le monde font partie de notre patrimoine, écrivait-il dans nos colonnes lors de la campagne présidentielle de 1995. Le vrai risque est de l'oublier. » Pour combattre ce danger, il est nécessaire de ne pas oublier Jean-François Deniau.

147 Le jeudi 1 février 2007 à 18:22, par supervolontaire

Ci-après quelques faits marquants de la vie de JF Deniau.

Il est vrai qu'il y a de quoi se sentir petit à côté, c'est la raison sans doute pour laquelle on le célèbre si timidement...

A l'aube des années 50, après ses études, il servit en Indochine dans un groupe de partisans et passa l'écrit de l'ENA à Saigon.

Nommé responsable des négociations européennes, il rédigea le préambule du Traité de Rome, seul texte

international où figure le mot «idéal».

Directeur des Relations extérieures de la Commission européenne à Bruxelles, il fut ensuite ambassadeur de France en Mauritanie, membre de la Commission européenne, chargé des négociations d'adhésion et de l'aide aux pays en voie de développement, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, chargé de la Coopération, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, Ambassadeur de France en Espagne, Député du Cher, Président du Conseil général, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, chargé des Affaires européennes, Ministre du Commerce extérieur, et enfin Ministre des Réformes.

Dans les années 80, il sera journaliste, grand reporter, député européen, il créera à Strasbourg le prix «Sakharov pour la liberté de l'esprit» puis se consacrera au combat des Droits de l'Homme et aux peuples victimes de dictature ou d'occupation étrangère et à la libération d'otages et de prisonniers politiques.

Elu à l'Académie Française en 92, il effectuera la traversée de l'Atlantique à la voile après un triple pontage.

1999 a vu son élection à l'Académie de Marine, en remplacement d'Eric Tabarly. Il recevra ensuite le Grand Prix de la Mer pour son action de président-fondateur des «Ecrivains de Marine» quelques années auparavant.

En janvier 2006, il fut (enfin!) élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Après une vie remplie d'actes dignes, courageux, investis, effectués sans tohu bohu, mais avec conviction et droiture, comment expliquer un tel manque de respect, de déférence, de reconnaissance?

C'est qu'il renvoie certains bien bas...

148 Le jeudi 1 février 2007 à 18:34, par sous brigadier  
Jean François DENIAU revendiquait le droit à l'éparpillement, la diversité.

«Au début, ça choquait: Eh bien, vous êtes ambassadeur ou baroudeur? Ecrivain ou homme politique? Cela énerve les gens qu'on essaie de bien faire dans différents domaines. Lorsque j'ai failli être tête de liste lors des dernières élections européennes, j'ai entendu dire dans les états-majors: "Deniau est un héros, il ne va pas en plus nous emmerder! "»

Ou encore: "Je ne comprends pas, t'es de l'Académie française, non? " Sous-entendu, "ça ne te suffit pas? "

Or, à mes yeux, les temps aventureux peuvent se chercher - et se trouver - tout à la fois dans l'action politique (et notamment l'action locale) et dans la littérature. Regardez ce que sont les héros de mes romans: des individus qui voudraient que le monde soit conforme à leurs rêves.»

Il se rangeait parmi les «rêveurs impatientes», qui, loin des rêvasseries, entendait appliquer à la lettre cette maxime:

«Il n'y a pas de bonne pensée si elle ne se traduit pas en mots, il n'y a pas de bon mot s'il ne se traduit pas en acte.»

Brillant énarque, diplomate émérite, romancier reconnu, ministre compétent, il est parfois désarmé devant le succès ultime: «Quelque chose se brise dans la réussite et le bonheur. Quelque chose m'interdit d'être seulement, simplement, tranquillement, arrivé.»

Quelle leçon!

150 Le vendredi 2 février 2007 à 15:47, par Jean-Jacques Ninon

C'est vrai, Sous-Brigadier, en France, il est très mal vu d'embrasser plusieurs carrières à la fois, sans se faire considérer comme un amateur. Cela doit sans doute déstabiliser les pourfendeurs. Il est pourtant facile de comprendre que lorsqu'ils sont en vacances, à la plage, en week-end, d'autres réalisent leur(s) passion(s) pendant ce temps qu'ils perdent bêtement. Prenez l'exemple de l'avocat qui passe dans la magistrature. J'en connais quelque chose. Les magistrats le regardent comme une bête noire ; ses ex-confrères également. S'il revient au Barreau, idem : il a trahi. Or, dans les pays anglo-saxons, il est souhaitable d'effectuer des va-et-vient entre les deux professions. Et ce sont les meilleurs qui s'y livrent.

Mais nous sommes dans un pays où chacun est libre de faire ce qu'il veut ... à condition de faire comme les autres et de ne pas déranger leurs certitudes et leur alignement. Quand on est sur des rails, on y reste, sans regarder ce qui se passe autour, sans pratiquer d'écart. D'où notre archaïsme. C'est ce que l'on appelle une société uniforme et uniformisatrice. Ca ne vous rappelle rien, en d'autres temps, sous d'autres cieux ?

Bôté des Isles, elle, a tout compris. Elle s'est envolée sous d'autres cieux, en laissant son cabinet géré par une collaboratrice. Elle est à Rodrigues, assez proche de La Réunion, où se retrouve le même genre de population : descendants d'esclaves malgaches et africains, de marins bretons et normands (ni oui, ni non : une réponse de normand). Mais sans les Indiens et Chinois implantés dans l'archipel des Mascareignes, semble-t-il, puisque Bôté des Isles ne les mentionne pas.

En tout cas, nous sommes tous ravis que Bôté des Isles prenne du bon temps et ne nous oublie pas, alors qu'elle a fort à faire.

152 Le vendredi 2 février 2007 à 16:39, par supervolontaire JJ faisait tantôt référence à Pratt.

Peut être appréciez vous également l'œuvre de Milton Caniff, créateur et dessinateur américain inspiré qui fut à l'origine des « pin up ».

Il fait partie de ces auteurs oubliés, malgré son importance dans l'histoire de la bande dessinée.

L'auteur du strip Terry et les pirates (pour le New York Daily News) en produisit, bénévolement, pendant la guerre une version spéciale, destinée aux militaires, et dont le personnage de Terry disparut au profit de la dénommée Burma.

Cette série fut renommée Male Call et fut suivie jusqu'à sa mort par Steve Canyon, un strip d'aventures mettant en scène un pilote.

Des amateurs?

153 Le samedi 3 février 2007 à 12:33, par Jean-Jacques Ninon

Naturellement, Supervolontaire, je ne peux qu'apprécier Milton Caniff (prononcez, paraît-il, mais ne me demandez pas pourquoi : « Snif »). Le point commun avec Hugo Pratt est l'extraordinaire maîtrise du contraste expressionniste entre noir et du blanc, entre ombre et lumière ; Caniff en étant le précurseur. Outre celui du découpage et des plans quasi cinématographiques. L'influence du 7e art réside aussi - et surtout - dans ses héroïnes : femmes fatales superbes, calquées sur Marlène Dietrich ou Rita Hayworth, gainées dans des robes fourreau aux larges décolletés et dénudant le dos jusqu'à la taille. Ou sanglées dans des pantalons de cheval et des bottes, cravache à la main.

« Terry et les pirates » est la saga d'un aventurier au coeur tendre, ballotté dans une mer de Chine infestée de pirates et de contrebandiers. Commencée à la fin des années 30, la BD-fleuve se mue, après Pearl Harbour, en feuilleton de propagande, où Burma, une blonde ravageuse, finit par s'en détacher pour mener sa propre vie dans des magazines destinés aux militaires.

Contrairement à ce qu'écrit Supervolontaire, cette série ne fut pas renommée « Male Call » (il faut toujours se méfier de ce que l'on glane sur Internet). Ce sont deux créatures dont la différence éclate au premier coup d'oeil : l'une est blonde, l'autre brune. Caniff dut en effet abandonner le personnage de Burma sur la pression de son « syndicate » mécontent de son côté militariste (aux USA, un BDdessinateur est affilié à une agence qui vend sa production aux journaux et défend ses droits). Mais, à la demande de l'US Army, il crée une autre vamp, « Miss Lace » (traduction : « Melle Dentelle » ou « Melle Lacet ») alias « Male Call » (littéralement : « L'Appel du Mâle » !) qui paraît, en 1942, dans environ 2 000 publications de l'armée. Elle vit au milieu des soldats, dont elle est à la fois la soeur, la copine, la confidente, le flirt. Sans jamais passer à l'acte. La guerre terminée, celle qui remplissait auprès des GI le rôle de notre Madelon auprès des poilus des tranchées, disparaît en même temps que les troupes démobilisées.

Un nouveau personnage apparaît, l'aviateur « Steve Canyon », un grand blond frisé, ancien de l'Air Transport Command, dirigeant une compagnie de transport aérien. Il vivra sous forme de soap opera et sous

d'autres latitudes, les aventures modernisées de Terry (qui était un grand brun aux cheveux raides). Entouré également de jeunes beautés affriolantes, il poursuivra son girl strip jusqu'en Corée et au Viêt-Nam, comme pilote de l'US Air Force.

Considéré comme l'un des trois ou quatre plus grands créateurs de BD, l'influence de Milton Arthur Caniff sur les dessinateurs reste sans égale, y compris en Europe. Un exemple, parmi tant d'autres ? Victor Hubinon et son « Buck Danny ». Et quel peintre a détourné les dessins du maître dans plusieurs de ses tableaux ?

QUI DORT DÎNE

CE QU'ON N'A PAS VU AUX ACTUALITÉS

154 Le dimanche 4 février 2007 à 16:36, par supervolontaire

Précision:

Pendant la guerre, Caniff produisit aussi une version spéciale de Terry et les Pirates, destinée aux militaires, où évolue Burma.

C'est suite aux plaintes du Miami Herald, payant pour publier Terry, quant à l'existence de cette série parallèle que cette dernière fut renommée Male Call, et devint bande dessinée nettement destinée aux adultes.

Pour ceux ne connaissant pas Caniff, découvrez l'intégrale éditée par Toth regroupant, en plus de Terry & the pirates et de Male Call, des dessins de Marini et Meynet et une longue intro de Milton Caniff.

156 Le mardi 6 février 2007 à 10:19, par groupe g

Pour être entré dans le bureau de Mme la première vice présidente, je peux vous dire que deux femmes bigrement intéressantes sont représentées sur un tableau de notre cher JJ.

163 Le jeudi 8 février 2007 à 17:29, par pc

Je ne peux résister à la tentation de vous reproduire un article internet du Monde daté d'aujourd'hui :  
" Orthographe : les collégiens de cinquième sont tombés au niveau des élèves de CM2 de 1987

Les performances des élèves en orthographe sont en baisse sensible, au point que le niveau d'une classe de cinquième de 2005 est celui d'une classe de CM2 de 1987. Cette baisse ne relève ni du sentiment subjectif ni de l'affirmation polémique. Elle est démontrée par un travail universitaire, signé d'une équipe composée de Danièle Manesse, professeur en sciences du langage à l'université de Paris III-Sorbonne nouvelle, de Danièle Cogis, maître de conférences à l'IUFM de Paris, et de deux professeurs des écoles, Michèle Dorgans et Christine Tallet.

166 Le vendredi 9 février 2007 à 09:55, par Jean-Jacques NinonII est évident, PC, que le désastre de l'enseignement du français (pas seulement du français d'ailleurs) engendrera une nouvelle barrière sociale. Ce que tu rapportes à travers cet article du « Monde » est passablement édulcoré, quand on prend connaissance de la grille de notation des épreuves de dictée et de dissertation. Avec laquelle il est difficile de ne pas avoir au moins la moyenne en dépit d'une écriture phonétique. Système aggravé par l'usage du sms ou texto. Mais le plus piquant est l'existence du « désarroi des profs », alors que ce sont eux et leurs syndicats qui imposent au Ministère de l'Education nationale leurs théories suicidaires.

Ravi d'apprendre, par Super G, l'adoption définitive par l'Assemblée nationale de la proposition de loi réformant l'assurance de protection juridique. Seraient notamment sauvegardées la liberté de choix de l'avocat par l'assuré ainsi que la libre détermination des honoraires entre ce dernier et son client.

C'était l'une des exigences du CNB qui avait engagé tous les Bâtonniers à saisir les députés de leur ressort pour que soit amendé le projet de loi. Je puis vous confirmer, sans trahir un quelconque délibéré, bien au contraire, que notre Bâtonnier a ?uvré en ce sens. Leur enquête est présentée dans un ouvrage qui doit être publié le 22 février sous le titre Orthographe : à qui la faute ?, aux éditions ESF. Réalisée en 2005, elle reproduit à l'identique, selon le même protocole, une enquête précédente menée en 1986-1987 par le chercheur André Chervel et Danièle Manesse sur le niveau orthographique des élèves de 10 à 16 ans. Celle-ci procédait à une comparaison à un siècle de distance, en s'appuyant sur les dictées collectées entre 1873 et 1877 par l'inspecteur général Beuvain d'Altenheim. Cette enquête avait été publiée dans l'ouvrage La Dictée, les Français et l'orthographe (Calmann-Lévy, 1989).

En termes de "niveau orthographique moyen", les résultats de cette comparaison étaient alors en faveur des élèves de 1987. En 2005, la même dictée (un court passage de Fénelon, de 83 mots) a été administrée à un échantillon représentatif de 2 767 élèves de 123 classes du CM2 à la troisième. Cette fois, la comparaison des résultats entre 1987 et 2005 témoigne d'une chute importante du niveau. Les erreurs ont considérablement augmenté : là où les collégiens en faisaient huit en 1987, ils en font treize en 2005. Là où les élèves de CM2 faisaient douze erreurs, ils en font dix-huit. En 1987, 50 % des élèves faisaient moins de six fautes. Ils ne sont plus que 22 % en 2005.

### "TEMPS RÉDUIT POUR L'ÉTUDE"

Dans l'intervalle, le niveau orthographique a pris un retard de deux années scolaires : autrement dit, les cinquièmes de 2005 ont le niveau des CM2 de 1987, les quatrièmes de 2005 celui des sixièmes de 1987, etc. La nature des erreurs a aussi évolué, car ce sont surtout les fautes de morphosyntaxe, d'accords et de conjugaison qui augmentent : 52 % du total en 2005, contre 40 % en 1987. Pour tenter d'analyser les causes de cette baisse, Danièle Manesse cite en premier "un temps réduit pour l'étude de la langue", ce qui correspond à "un thème récurrent" dans les propos des professeurs de français. Elle s'interroge sur la possibilité que les "théories de l'énonciation" introduites dans les programmes du collège aient "marginalisé" l'étude des "outils de la langue". L'orthographe est ainsi devenue une "patate chaude" que chaque niveau de scolarité s'empresse de transmettre au suivant : de l'école au collège, du collège au lycée, etc. Danièle Manesse évoque le "désarroi" des professeurs devant le fait que "l'exigence traditionnelle de l'école en matière de correction de la langue" soit "passée au second plan" et que l'on ait "minoré l'importance auparavant accordée aux dimensions formelles de l'écrit".

Dans leur conclusion collective, les auteurs abordent aussi "la formation des professeurs des écoles et des collèges", selon elles "ridiculement courte pour ce qui est de l'étude de la langue", et la "question ancienne de la vigilance orthographique des professeurs des autres matières". Enfin, cette enquête vaut aussi par son origine : Danièle Manesse est une proche de Philippe Meirieu, considéré dans le débat sur l'éducation comme le chef de file des pédagogues. Elle-même favorable, comme beaucoup de spécialistes, à une réforme de l'orthographe, elle rappelle que "jusqu'à nouvel ordre, l'orthographe qu'on doit enseigner est ce qu'elle est". "

Comme quoi, l'évolution n'est pas toujours synonyme de progrès...

170 Le lundi 12 février 2007 à 14:33, par J-J Ninon

J'avais répondu au commentaire de PC (n° 163), concernant la langue française sinistrée, en ces termes (n° 166) :

« Il est évident, PC, que le désastre de l'enseignement du français (pas seulement du français d'ailleurs) engendrera une nouvelle barrière sociale. Ce que tu rapportes à travers cet article du « Monde » est passablement édulcoré, quand on prend connaissance de la grille de notation des épreuves de dictée et de dissertation. Avec laquelle il est difficile de ne pas avoir au moins la moyenne en dépit d'une écriture phonétique. Système aggravé par l'usage du sms ou texto. Mais le plus piquant est l'existence du « désarroi des profs », alors que ce sont eux et leurs syndicats qui imposent au Ministère de l'Éducation nationale leurs théories suicidaires. »

Fort à propos, dans le dernier « Point » paru le 18 février, l'éditorial de Claude Imbert porte sur ce thème qui intéressera beaucoup PC, et vous aussi, je l'espère :

« La langue est le signe principal d'une nationalité » et devient l'âme même de la Nation (Michelet). (...) Vous gémissiez sur les déchirures du lien social, vous voudriez un je-ne-sais-quoi de commun, de fraternel, et qui

vous fasse, en dépit de tout, « français », ne cherchez pas : c'est la langue, chef-d'œuvre inconscient de la conscience nationale...

Un chef d'œuvre en péril. (...) la langue française courante, la langue usuelle, populaire, s'appauvrit et se dégrade. Elle n'est plus enseignée dans ses fondements. Quant à la langue plus élitaire, celle qui donne à la Littérature ses bonheurs, à la Science ses définitions, au Droit sa clarté, cette langue-là est, elle-même, exsangue, depuis la grande saignée des humanités. C'est un sinistre considérable dans la Maison France. Ses conséquences, au fil du temps, sur l'humeur du pays, sur l'esprit critique, le civisme, la transmission des valeurs pérennes d'une civilisation, sur l'idée nationale, sur le barrage à la barbarie apparaissent, à chaque décennie, plus accablantes.

Voyons d'abord que l'ébranlement d'un ordre ancien – et d'abord celui de la famille – aura, bien avant l'école, cisailé l'apprentissage élémentaire de la parole. La trépidation de la vie contemporaine, son impatience économique et, plus encore, le travail des femmes auront privé l'enfant de la « médecine exigeante et bienveillante » des mères au foyer. (...) Avant 4 ans, tout n'est pas joué, mais beaucoup se décide [voir Alain Bentolila, «Le verbe contre la barbarie », éd. Odile Jacob).

A cette défaillance initiale va s'ajouter l'échec retentissant de l'Enseignement. Il dut répondre, admettons-le, à une exigence écrasante de démocratisation. L'excellente école primaire de jadis et la place alors prépondérante du travail manuel ne permettaient qu'à un élève sur quatre d'accéder au cycle secondaire. Pour quitter sagement cette impasse, il eût fallu un autre Jules Ferry. A sa place, nous eûmes la cléricature marxiste, les équarisseurs de l'idéologie égalitariste, les ingénieurs d'un Gosplan à la gauloise. Et, pour finir, le bafouillage et l'illettrisme.

On ne pouvait évidemment en rester à un système culturel et social ultra-sélectif. Celui d'une époque sans télé, sans textos, sans portables, sans ordinateurs, où l'école et les élèves parlaient à peu près la même langue. Mais le malheur a voulu qu'en prônant, par idéologie, le contre-pied absolu de l'ordre ancien on ait, chez nous, imposé une durable révolution culturelle.

Elle a, peu à peu, jeté à la rivière – et d'abord dans le primaire – une méthode fiable d'enseignement élémentaire de la langue. Puis, au secondaire, ce culte du Beau et du Vrai qu'enseignaient les humanités. Pour décréter l'accès de tous au pinacle universitaire, on a baissé le niveau des examens, on é écrété la langue, ses richesses et ses vertus. Une génération de Diafoirus aura plaqué sur cet impératif idéologique les emplâtres de cuistres. On a jugé l'enfant-roi capable de construire lui-même ses propres savoirs ; et propulsé l'inculture et ses tags créatifs en icônes de la modernité. Le relativisme qui écrase la hiérarchie du maître, qui hisse l'enseigné au niveau de l'enseignant et l'émotion de l'image à celui de la raison a fait le reste. Une créatinisation accélérée des masses, un désastre ! (...)

Si le déglingage de la langue affecte ainsi la matière grise nationale, n'oublions pas non plus que, dans les ghettos, l'impossibilité de se faire comprendre humilie, cadennasse la pensée. Et que la misère du Verbe fait la violence du poing.

Il n'est pas, aujourd'hui, de plus grande cause française que celle de sa langue. C'est l'indispensable accès au renouveau national. Tout le « logiciel » de la machine enseignante, dernière épave d'une illusion défunte, est à réformer. Le bon sens le veut, l'instinct de survie... Et, désormais, une foule d'enseignants aussi !

174 Le mercredi 14 février 2007 à 13:09, par J-J Ninon

J'ai écrit précédemment que « sur notre forum, se pratique la «démocratie participative». Cela ne vous rappelle-t-il rien ? » De fait, ça me rappelle Ségolène Royal qui, décidément, invente de nouvelles formules et des néologismes.

Mais pourquoi se moquer, par exemple, de sa «bravitude», quand un professeur à la Sorbonne, Michel Maffesoli, emploie (Le Figaro du 13 février 2007) les mots «entièreté» (au lieu de entier) et «civilisationnel» (au lieu de civilisateur) ? Est-ce là, la «modernité» revendiquée par cet enseignant ou un charabia de pédant, pour lequel la langue française n'étant pas assez riche, celle-ci l'a attendu - lui aussi - pour la compléter.

175 Le mercredi 14 février 2007 à 15:09, par pc

Cher JJN, que de beaux exemples de manifestation de cette "novlangue" politiquement correcte qu'une certaine intelligentsia veut nous imposer, pour, croit-elle, influencer de manière positive les mentalités et lutter contre les préjugés.

Ainsi, le balayeur de rue est devenu un technicien de surface, le chômeur un demandeur d'emploi, le prolétaire un salarié, la grève un mouvement social, le clochard un sans domicile fixe, le cul-de-jatte un handicapé moteur, le nain une personne de petite taille, le pédéraste un gay, la prostituée une travailleuse du sexe, l'avortement une interruption volontaire de grossesse (ou pire : une IVG), le trafiquant de drogue un dealer (traduction : un revendeur), le réfugié un requérant d'asile, le clandestin un sans-papiers, le vol une expropriation, la prison un espace carcéral, le vandalisme une incivilité, le viol collectif une tournante... La liste est interminable !

Réjouissez -vous ! L'aseptisation des esprits et des langues est en marche !

Comme le disait, à raison, Platon, "la perversion de la cité commence par la fraude des mots"...

Confucius avait la même vision des choses à peu de choses près : " toute subversion commence par celle du vocabulaire"

Comme quoi, il semble que ce problème ne date pas d'aujourd'hui.

176 Le jeudi 15 février 2007 à 13:47, par J-J Ninon

Voici les extraits d'un article Edouard LAUNET, du 7 février 2007, touchant à l'art, à l'histoire et au droit. Intitulé «Musées, le monopole Nord», le calembour vous fait immédiatement supposer qu'il est issu de Libération. Et comprendre que nous nous continuons à nous abreuver aux "pays source". A leurs dépens.

L'Unesco le constate : « Un nombre sans cesse grandissant de pays demande le retour d'objets conservés dans des collections étrangères. » Ces « pays source », du Sud pour la plupart, réclament aux grands musées ce qu'ils considèrent être leur patrimoine et leur mémoire. Les musées opposent à ces demandes leur « mission universelle », affirmant ne « pas être au service des habitants d'une seule nation, mais des citoyens de chacune ». On en était là lorsque, lundi soir, l'Unesco a rouvert cet épineux dossier en rassemblant à Paris les patrons de trois des plus importants musées du monde, des représentants des « pays source » et des universitaires.

Ces deux heures de débat ont réservé de délicieux moments de comique involontaire. Henri Loyrette (Louvre), Neil McGregor (British Museum) et Michail Piotrovsky (Ermitage) se sont naturellement employés à minimiser les différends avec les pays tiers. Pour McGregor, les transports ont fait de tels progrès depuis trente ans qu'un objet ne peut plus être considéré comme étant « fixé quelque part », puisqu'il est disponible presque universellement via des expos itinérantes... Loyrette a quant à lui entonné l'air de l' « objet métis » : certaines ?uvres traversent les pays et les civilisations en changeant de signification.

(...)

Enfin Piotrovsky a posé l'Ermitage en modèle de partage : le musée de Saint-Pétersbourg ne va-t-il pas s'associer prochainement au Louvre pour une grande expo conjointe sur l'art islamique ?

(...)

Bernice Murphy, Australienne en charge de la déontologie au Conseil international des musées (Icom), agite le singulier concept de « digital repatriation » : le progrès des techniques numériques va permettre aux pays source de profiter de leur patrimoine...via des copies numériques.

Enfin, tout ce beau monde s'accorda à dire que la question n'était plus « qui possède l'œuvre ? », mais « qui peut y avoir accès ? », le reste étant combat d'arrière-garde. D'ailleurs, les lois ne peuvent être rétroactives : une œuvre qui est dans une collection y restera, point final.

C'est peu dire qu'Alain Godonou a jeté un froid en venant, derrière cela, plaider la cause des pays source. Le Directeur de l'Ecole du patrimoine africain (à Porto Novo, Bénin) a énoncé les faits calmement : 95% du patrimoine de son continent est sur d'autres continents. Cette « déperdition massive » s'est produite essentiellement durant la période de colonisation.

« Résultat : les jeunes africains ne savent pas d'où ils viennent. » La non rétroactivité des lois ? « Cette argumentation n'est pas recevable. Certaines expéditions colonisatrices sont contemporaines de la Seconde Guerre mondiale, et ce dossier n'est pas clos. »

Comprendre : les spoliations nazies donnent lieu, aujourd'hui encore, à des demandes de restitution, auxquelles

les les musées se plient. Alors pourquoi ne pas considérer les spoliations dont a été victime le patrimoine africain ?

(...)

Quant à la « restitution numérique », Godonou s'est permis de s'en moquer gentiment : « L'Internet, s'est bien. Mais quand je demande des simples photos au musée des Arts Premiers du Quai Branly, on me répond qu'il faut payer ceci et cela. »

177 Le jeudi 15 février 2007 à 23:10, par bôgeste

Je suis d'accord JJN, bon nombre de pays se sont vus dépossédés de leurs richesses; néanmoins il faut reconnaître que la mise en valeur de collections rassemblées dans nos musées contribuent à la conservation de chefs d'oeuvre qui trop souvent auraient été laissés à l'abandon ou acquis voire volés par des particuliers uniquement concernés par leur propre intérêt .

Le musée du quai Branly est une vraie réussite tant par son architecture que par les collections qu'il renferme et qui donnent envie de mieux connaître les civilisations et les pays dont les oeuvres proviennent.

Je me suis retrouvé ces jours derniers en Suisse puis en Allemagne et j'ai eu le grand plaisir de visiter la fondation Bayeler

à Bâle qui outre un exposition permanente d'oeuvres contemporaines très riche , a rassemblé depuis 2 mois un ensemble important de tableaux , sculptures et compositions sur le thème "Eros" , donc de l'amour , de l'érotisme . Merveilles réunies le temps de cette exposition dans un lieu magique.....

Puis à quelques kilomètres de là , en Allemagne, Vitra et son musée du mobilier design ( sujet déjà abordé sur ce forum) dans un ensemble immobilier fort intéressant , construit initialement pour servir de caserne de pompier, assemblage de cubes, de formes géométriques en tous genres .

Les oeuvres sont universelles et dépassent les frontières , la notion d'appartenance à un état n'a aucun sens. L'oeuvre une fois créée tombe dans le patrimoine universel pour le plus grand bonheur de tout un chacun.

Je n'ai pas été choqué de voir une belle collection de Matisse à Saint Petersburg à "l'Ermitage" ou des Monet au MOMA ;

Une fois sortie de l'atelier de l'artiste l'oeuvre appartient à tous.

178 Le vendredi 16 février 2007 à 09:49, par J-J Ninon

Eh bien, Bôgeste, j'aurais aimé t'accompagner dans tes pérégrinations esthétiques. Toutefois, je suis plus dubitatif que toi. Beaucoup de pays colonisés ou conquis se sont vus spoliés de leurs trésors artistiques. Et autres. De Charles VIII, Louis XII et François Ier au cours de leur aventure italienne, en passant par les conquistadors en Amérique latine ou Bonaparte et Champollion en Egypte, jusqu'à Hitler et Goering en France. Ce ne sont que des exemples infimes. Lorsqu'on admire une collection de Matisse au musée de l'Ermitage, j'espère que ce n'est pas Staline ou Béria qui l'a piquée, et qu'elle a été légitimement acquise. Dans le cas contraire, je lance immédiatement une pétition pour que la France la récupère. Voilà la grande différence : dans quelles conditions ces ?uvres figurant dans nos sites culturels y ont-elles pris place ?

Mais où je te rejoins, et cela tempère mon propos, certains de ces pays en cessation de paiement auraient-ils pu les sauvegarder avec tout le soin nécessaire, voire les garder tout court sans les vendre à l'encan pour accroître le patrimoine des tyrans locaux ou sans se les faire piller au milieu de guerres civiles ou régionales. Il suffit de se souvenir des mollahs ayant dynamité en Afghanistan les statues millénaires de divinités non religieusement correctes.

Quant à l'oeuvre qui, "une fois sortie de l'atelier de l'artiste appartient à tous", je suis vraiment sceptique. D'abord, j'aime bien, moi, qu'on m'achète un tableau ou qu'on me paie pour mes dessins. C'est, d'une part, la reconnaissance d'une production dans l'économie de marché où, bon gré, mal gré, nous vivons. Sauf à être dans une société collectiviste ou tout appartient à tout le monde (mais ça n'a jamais marché et c'est donc une vue de l'esprit). D'autre part, comment feraient les artistes pour vivre ? Sauf à mettre comme postulat qu'ils n'exercent pas un véritable métier. Et doivent en avoir un autre, un vrai, à côté, pour vivre décemment (tiens, ça me rappelle quelque chose ou quelqu'un) ? Car ne nous leurrions pas, ceux qui vivent exclusivement - et correctement - de leur pinceau ou de leur plume, sont extrêmement rares. Même les prix Goncourt exercent parallèlement la profession de journaliste, de professeur ou d'éditeur. Alors, imaginez les subalternes.

Et pour en revenir au cas des musées, les œuvres ne me semblent pas appartenir à tout le monde. Elles sont leur propriété, bien gardées et surveillées. Amusez-vous à les leur subtiliser, histoire de garnir vos murs, juste pour votre soirée d'anniversaire. J'ai comme l'impression qu'il vous faudra un bon avocat. Vous avez seulement le droit de les contempler, et en payant pour cela. A condition d'avoir les moyens de vous rendre à Paris, New York ou Barcelone. Mais comment fera le Peul, le Sakalava ou l'Aborigène ? Certes, on lui a promis qu'il pourrait apercevoir la statuette ou le masque façonné par son ancêtre depuis son ordinateur branché dans sa case-bambou ou au baobab.

179 Le vendredi 16 février 2007 à 10:37, par bôgeste

Je suis presque entièrement d'accord avec tes analyses, et je pense m'être mal exprimé, lorsque je dis que l'oeuvre une fois sortie de l'atelier de l'artiste devient universelle;

Que le créateur soit payé cela me semble plus que normal, et il est indispensable qu'il puisse vivre de son art, j'avais tout simplement sauté cette phase tellement cela est indiscutable.

Toutefois, ensuite, lorsque l'oeuvre est donnée, vendue, échangée..... elle tombe dans ce que j'appelle le domaine public, en tout cas celui des yeux ! et quel que soit le pays où l'oeuvre se trouve, la nationalité de l'auteur est secondaire. D'ailleurs, remarquez que les artistes ont souvent vécu dans des pays qui n'étaient pas les leurs et qu'ils ont souvent peint avec génie des toiles inspirées "d'ailleurs" ( Van Gogh et la Provence, Turner et Venise, Delacroix et le Maroc, Ninon et l'Amérique...)

180 Le vendredi 16 février 2007 à 10:46, par J-J Ninon

... Sans oublier Hergé qui a décrit et dessiné tant de pays sans y avoir jamais mis les pieds. Il avait horreur de voyager.

186 Le mardi 20 février 2007 à 10:43, par J-J Ninon

Pour répondre à PC, c'est la raison pour laquelle la Castafiore a préféré chanter, plutôt que de se lancer en politique et faire chanter les autres.

Ce n'était qu'une transition – osée – pour vous signaler la parution d'une biographie en bandes dessinées de Georges Rémi : « Les aventures d'Hergé », éditions Reporter (16 ?). Le texte extrêmement bien documenté de Bocquet et Fromental est alerte. Toutefois, le dessin de Stanislas qui se veut issu de la « ligne claire », mérite des guillemets, tant il n'en est qu'une parodie, virant à la caricature, voire au fouillis ; le trait étant tout sauf pur.

L'album, initialement publié en 1999, est une réédition réalisée pour le centenaire de la naissance du créateur de Tintin (le 22 mai 2007). Sa vie y est découpée par périodes et enrichie de nouvelles planches. L'ouvrage contient également une bibliographie fort complète et un index des principaux personnages ayant compté pour Hergé.

Question pour ceux qui auront lu avec attention cette bio-BD (ou « Gala »): de qui Georges Rémi serait-il le bâtard ? Ne pouvant résister à la pression des visiteurs du Forum, je suis contraint de vous livrer illico la réponse : Léopold II, roi de Belgique (1835-1909)!

191 Le mercredi 21 février 2007 à 12:18, par citoyen de baz

J'assiste avec délectation à ce combat de coqs et poules et bien sûr n'y participerai pas, car je n'ai pas envie de me faire étriper par Supervolontaire et bôgeste qui me semblent redoutables.....

Capitaine Haddock y va pourtant un peu fort .....

Concernant le sujet abordé hier par JJN, sur Hergé, je ne partage pas les mêmes sources d'information que lui, et en tout cas ne suis pas sûr que Georges Rémi soit le petit fils du roi Léopold II.

J e vous livre le fruit de mes recherches:

Quand Hergé insistait pour savoir qui étaient ses ancêtres on lui aurait dit: " Si tu savais, ça pourrait te monter à la tête"

La légende a dans un premier temps attribué la paternité du père de Georges Rémi à Léopold II. Et cela pour la simple raison que le Roi fréquentait les Errebault de Dudzele et leur domaine de Chaumont-Gistoux.

Une maison où la grand-mère d'Hergé, Marie Dewigne, était femme de chambre.

En fait, le père d'Hergé serait "tout simplement" né d'une "liaison" entre le comte Gaston Errebault (1847-1929) et sa servante Marie Dewigne. En 1893, la grand-mère d'Hergé, épousera (mariage blanc) un ouvrier imprimeur, Philippe Remi. Ce dernier reconnut Alexis et Léon, les jumeaux nés des amours ancillaires du comte Errebault avec sa femme de ménage.

Ces éléments sont tirés du livre d' Assouline dans sa biographie d'Hergé parue en 1996. Mais un détail a échappé au talentueux biographe. S'il a bien vu que le comte Errebault avait eu deux filles, la naissance d'un fils nommé Gaston (demi-frère consanguin du père d'Hergé) lui a par contre échappé. Or ce détail a toute son importance. Car ce fils du comte Errebault (oublié par Assouline) apparente Hergé à toute les familles de l'Europe balkanique! Cette parentèle royale n'a pas échappé à l'avocat bruxellois Philippe Markiewicz. Et ce dernier d'avancer l'hypothèse que cela pourrait avoir eu une influence sur l'oeuvre du père de Tintin. Cette parentèle cachée expliquerait sa fascination pour les familles royales d'Europe. Bref, selon Markiewicz, Hergé cousinaït indirectement avec les rois du Monténégro.

Dans cette hypothèse, voici Hergé flanqué d'un oncle consanguin particulièrement intéressant. Car en 1920 ce dernier a épousé en secondes noces la veuve du prince héritier du Monténégro. A savoir Nathalie Constantinovitch, issue d'une illustre lignée puisque son père était le cousin du roi Alexandre le r Obrenovitch de Serbie. Ce mariage faisait donc d'Hergé un neveu de la princesse du Monténégro.

La tante d'Hergé (la femme de son oncle naturel, donc) était la belle-fille du roi Nicolas I er du Monténégro. Un personnage qui tenta d'assurer l'avenir de son pays en mariant le mieux possible ses douze enfants à des membres de familles régnantes. Ainsi sa fille Hélène épousa-t-elle le futur roi d'Italie Victor Emmanuel III. Une autre fille, Zorka, convola avec le roi Pierre I er de Serbie, tandis qu'une troisième fille épousait le grand-duc Pierre de Russie (1864-1931), et ainsi de suite...

Voici donc une hypothèse pour expliquer la fascination d'Hergé pour les monarchies balkaniques. Mais pas rien que balkaniques. Hergé était très royaliste. Il envoyait toujours les premiers exemplaires de ses oeuvres à Léopold III. Il faut dire que le beau-frère de ce dernier (Umberto, éphémère roi d'Italie), avait une tante commune avec Hergé. De plus, ce dernier semblait vouer une admiration illimitée pour Marie José de Belgique (soeur de Léopold III) et épouse du roi Umberto d'Italie.

Ces infos , bien sûr , sont aussi à vérifier....

206 Le jeudi 22 février 2007 à 09:31, par J-J Ninon

Je reviens vers Citoyen de Baz (commentaire 191) pour élucider la fort troublante et épineuse question de la parenté de Georges Rémi, alias « Hergé ». Voici la version (double, comme les Dupond-Dupont) de Bocquet et Fromental (« Les Aventures d'Hergé », commentaire 186) :

- Dans l'index :

Le 1er octobre 1882 naissent Alexis et Léon, fils de Marie Dewigne et de père inconnu. Ils sont élevés « comme les enfants de la famille » par la Comtesse Errebault de Duzeele au château de Chaumont-Gistoux, où leur mère est femme de chambre. En 1892, Philippe Eugène Rémi, ouvrier imprimeur épouse Marie et reconnaît ses enfants. Cette situation particulière est à l'origine d'un secret de famille qui poursuivra Hergé toute sa vie, selon lequel son père et son oncle seraient de sang aristocratique voire royal. Catholique sans excès, Alexis se laissera convaincre par Henri Van Roye-Waucquez, le patron de l'atelier de confection où il travaille comme magasinier, de retirer Georges de « l'Ecole-sans-Dieu » pour l'inscrire à Saint-Boniface, où s'épanouira sa double vocation de scout et de dessinateur. Longtemps dépassé par les ambitions de son fils, Alexis suivra sa carrière toute sa vie et deviendra en 1950 administrateur du Studio Hergé. Sa parfaite gémelité avec Léon serait l'une des sources (au moins inconsciente) du tandem Dupondt.

- p. 6, case 5 :

Une commère : "Elle était belle fille, la Marie Dewigne... Et l'entreprenant Léopold II fréquentait beaucoup le château de Duzeele."

En tout cas, Citoyen de Baz, il t'est décerné pour ta tintinophilie, le titre envié de "Citoyen(ne) du monde de Tintin".

211 Le vendredi 23 février 2007 à 11:10, par J-J Ninon

Hélas, Bôgeste et Citoyen de Baz (commentaires 49, 50 & 51), c'est bien Jean-Louis Debré qui remplacera Pierre Mazeaud, en remerciement de ses bons et loyaux services. Ou comment un magistrat qui n'a occupé que deux postes de base (substitut et juge d'instruction) pendant à peine une dizaine d'années – seule période d'ailleurs de sa vie où il a travaillé - se retrouve président du Conseil constitutionnel par le fait du prince.

Voilà où se trouve le virus de notre société, toi qui en cherchait un, Citoyen de Baz. Quand je vous aurais précisé qu'il n'a même pas réussi à décrocher son bac, puisqu'il a passé sa licence par l'intermédiaire de la capacité en droit, vous apprécierez mieux l'état de notre république, dont la défense de la légalité est confiée à un apparatchik ainsi récompensé. Et nous, fidèles sujets d'Ubu-roi, continuons à ratiociner et pérorer sur les textes de loi, arrêts et commentaires de jurisprudence.

Voilà où se trouve le virus de notre régime, toi qui en cherchais un, Citoyen de Baz.

219 Le mardi 27 février 2007 à 11:36, par J-J Ninon

Lorsque vous irez plaider dans une chambre sociale de notre Cour d'appel, dans la banlieue aixoise des Milles, n'oubliez pas d'avoir une pensée émue pour les artistes et les intellectuels – et les autres - internés dans le camp qui s'y trouvait. Dix mille y furent parqués, entre 1939 et 1942, après avoir fui l'Allemagne nazie pour, pensaient-ils, trouver refuge en France. Combien de fois nous sommes-nous rendus aux Milles sans même soupçonner l'existence de ce sinistre endroit, soigneusement enfoui depuis des décennies dans la mémoire collective. Parce que volontairement caché.

Comme Bôté des Isles, ci-dessus, je vous livre des extraits d'un article paru dans « Libération » du 26 février 2007, signé Michel Henry :

Pour 2 500 Juifs ensuite déportés vers Auschwitz, le chemin de l'horreur a débuté ici, dans cette tuilerie désaffectée et réquisitionnée, aux Milles, sur la commune d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Aujourd'hui libérée par le cimentier Lafarge, qui arrête la production, la tuilerie, restée intacte, doit devenir un site mémorial, rappelant ce qu'elle fut : camp d'internement, puis de transit, enfin de déportation. On y replongera dans ce que décrit le Diable en France (Belfond, 1966), où Lion Feuchtwanger [l'auteur du Juif Süß] tient la chronique d'un internement inattendu. (...) Depuis septembre 1939, on interne aux Milles tout Allemand, ennemi potentiel. Feuchtwanger apporte des couvertures – il fait froid – rien n'est prévu pour s'asseoir, sauf des briques. Il côtoie d'autres intellectuels, artistes, peintres, scientifiques, musiciens, qui ont fui l'Allemagne. Et des ex-légionnaires, certains ayant servi « vingt ou trente ans sous le drapeau français ». Amputés, décorés, maintenant emprisonnés, les anciens de la Légion transportent le contenu des latrines en criant « Esquimaux chocolat-vanille ! ».

Chaque matin, un interné imité au réveil des cris d'animaux (coq, vache, chien, cheval, rossignol). (...) Arrivé en septembre 1939, le peintre Ferdinand Springer voit, dans la cour, « le visage de Max Ernst, un peu à l'écart, comme une apparition irréaliste (...). Comme lui et beaucoup d'autres, j'allais devenir un homme de brique." Springer y peindra Sommeil du prisonnier, et le Laveur de linge. Avec de très beaux modèles masculins. (...) Ces canons lui valent les railleries d'un autre peintre interné, Hans Bellmer : « Comment pouvez-vous camper ces sublimes dieux grecs d'après tous ces crétiens qui se promènent dans la cour ? »

En juin 1940, s'ouvre une deuxième période, après la capitulation française. Le camp devient « lieu de transit » pour renvoyer en Allemagne les gens que l'Allemagne réclame », explique Odile Boyer, de l'association « Mémoire du camp des Milles ». Une résistance artistique se constitue, certains commandants et gardiens se montrent bienveillants. « Il y avait une bibliothèque, des échanges culturels, des lectures de poèmes », rapporte-t-elle. Témoignage le plus évident de leur activité : les peintures murales décorant le réfectoire des gardiens. Redécouverte et classée en 1983, restaurée en 1994, l'œuvre collective a gardé son aspect original, et se visite. On y admire un Banquet des nations, énigmatique parodie de la Cène. Ou, sur un autre mur, des sardines (les détenus) se libérant de leur boîte avant de s'enfuir en mer sur un gros jambon. « Si vos assiettes ne sont pas très garnies, puissent nos dessins vous calmer l'appétit », écrivent les peintres internés. Restrictions obligent, ils fantasment sur la nourriture, dans un mélange d'humour et de dérision. (...)

En parcourant l'immense tuilerie, on trouve d'autres traces aux murs, comme ce signe peint au-dessus d'un ancien four à briques, long et voûté : Die Katakombe. Les internés y avaient recréé un cabaret berlinois du

même nom. On y buvait, chantait, jouait des sketches. On peut voir aussi aux murs des fleurs, une étoile de David, une lettre d'amour à une certaine Esther. Et, bizarrement, des croix gammées. Pourquoi ? Mystère.

Ici, les artistes créaient beaucoup. Pour Hans Bellmer, c'est notamment un portrait de Max Ernst en murs de briques, comme celles qui délimitent sa paillasse. Pour Max Ernst, une série d'Apatrides, avec des silhouettes faites de limes, outils d'évasion. Wols promène ses créatures oniriques, comme Popeye dans le camp. Tout est sombre. Le peintre Karl Bodek donne des cours de dessin, ça permet de « combattre le cafard menaçant chacun d'entre nous », écrit un journaliste interné. Le camp aux 27 nationalités compte aussi un orchestre, une chorale et un journal la Pomme de terre. Le théâtre donne une revue, Radio-Milles, mais l'accordéon cassé ne joue qu'en do majeur. On invente une pièce l'Auberge du cheval pas tout blanc avec un canasson fait de boîtes de conserve. On interprète les Mille et une Nuits, avec une chanson originale, Ich möchte einen Urlaub (« Je voudrais une permission »).

Mais cela ne suffit pas. L'écrivain Walter Hasenclever était déjà marqué par son internement, à l'automne 1939, dans un stade à Antibes, qu'il a décrit dans Côte d'Azur 1940, Impossible asile (l'Aube, 1998). Détenu aux Milles, il se suicide en avalant du Véronal, le 20 juin 1940. (...)

Sans s'en douter, ces internés ont vécu les jours les plus doux du camp Beaucoup vont s'en sortir, grâce à des réseaux d'exil, comme celui de l'Américain Varian Fry. « Je ne crois pas que le diable, auquel nous avons eu affaire en France en 1940, ait été un diable pervers qui aurait pris un plaisir sadique à nous persécuter, écrira Lion Feuchtwanger, réfugié à New York, à l'automne 1940. Je crois plutôt que c'était le diable de la négligence, de l'inadvertance, du manque de générosité, du conformisme, de l'esprit de routine, c'est-à-dire ce diable que les français appellent le je-m'en-foutisme. »

Feuchtwanger n'a pas connu la suite. En deux mois (août-septembre 1942), les Milles deviennent une anti-chambre d'Auschwitz, alors que la zone Sud n'est même pas sous occupation allemande. Grâce à la voie ferrée toute proche, cinq convois emportent via Drancy 2 500 Jifs, hommes, femmes et enfants, pour un voyage sans retour vers les camps de la mort. Après ces déportations, le camp ferme, début 1943. La tuilerie redémarre son activité en 1946, et la région occulte cette sale histoire. « Les gens se sont empressés d'oublier », dit Odile Boyer. Jusqu'en 1973 quand, à Berlin-Est, le linguiste aixois Jacques Grandjonc se fait interpeller par un collègue historien, Karl Obermann, ancien interné aux Milles. Grandjonc découvre l'histoire de la tuilerie, y travaille, et remarque : « Peindre, écrire ou sculpter dans ces conditions, c'était ne pas se soumettre, ne pas désespérer. »

Je me suis renseigné pour vous auprès de l'Association "Mémoire du camp d'Aix-les-Milles" (tél : 04 42 39 17 11), afin que vous puissiez vous y rendre, chemin de la Badesse. Demandez l'ex-tuilerie Lafarge. Seuls sont visibles la salle des fresques, dans l'ancien réfectoire des gardiens, et un wagon souvenir où est installée une exposition. Mais la visite se fait en groupe (pourquoi ne pas en former un ?), sinon il faut se joindre à un déjà constitué. Pour cela, prenez rendez-vous auprès de Mme RISBOURG : 06 80 45 14 54. Vous n'aurez ainsi aucune excuse, lorsque vous irez à la cour d'appel de ne pas chercher ce camp, ce lieu de souffrance et de création. Même si toute création est souffrance. Vous méditez aussi la phrase, ci-dessus, de Lion Feuchtwanger que je reproduis à nouveau, tant elle en vaut la peine : « Je crois plutôt que c'était le diable de la négligence, de l'inadvertance, du manque de générosité, du conformisme, de l'esprit de routine, c'est-à-dire ce diable que les français appellent le je-m'en-foutisme. » Diablement d'actualité, tant d'années plus tard.

Max Ernst

Pour illustrer ce commentaire et faire plaisir à Bôté des Isles et à Bôgeste, j'ai exhumé de mes archives - hélas pas de ma collection - une des oeuvres que je préfère de Max Ernst, l'« Oiseau-Tête ». Cette sculpture, conçue en 1934-1935, fit partie de l'exposition « Primitivism in Twentieth Century Art » qui se déroula, en 1984, au MOMA de New York, rassemblant 200 masques et objets africains, océaniques et nord américains, opposés à 150 réalisations d'artistes contemporains : Gauguin, Matisse, Picasso, Brancusi, Modigliani, Klee, Giacometti. Celle de Max Ernst était confrontée à un masque du Burkina-Faso.

221 Le mardi 27 février 2007 à 15:16, par citoyen de baz

Article très intéressant cher JJ, je connaissais l'existence du camps des Mille mais ignorais la présence de ces artistes et surtout la possibilité de visiter.

J'ai eu pour ma part l'occasion de visiter le camps de Drancy où plus de 42 000 juifs ont transité pour les camps de la mort. C'est la cité de la Muette , première construction de logements sociaux pour la ville de Paris qui a servi de camps d'accueil. Tout un débat s'est instauré il y 4 ou 5 ans pour savoir si ces bâtiments pouvaient être classés. Un article intéressant à ce sujet a été écrit dont je vous envoie copie.

---

## LA CITE DE LA MUETTE A DRANCY : AMBIGUÏTES, DIFFICULTES ET PERSPECTIVES DE L'HERITAGE

Anne BOURGON\*, France

“On assiste en Europe, ces dernières années, à une patrimonialisation du crime et à la constitution d'une mémoire négative (...), où tout lieu lié à l'histoire traumatique du siècle se doit d'être conservé comme si le souvenir ne pouvait s'incarner que dans la dimension matérielle, patrimoniale et non plus dans le registre symbolique. C'est le cas de Drancy : il aurait été regrettable de raser la Cité de la Muette, mais l'aurait-on fait que cela n'aurait pas forcément entraîné une déficience de mémoire”<sup>1</sup>.

Le classement au titre des monuments historiques de la Cité de la Muette, oeuvre bien connue des architectes Lods et Beaudouin, mais également ancien camp de Drancy ayant abrité durant la deuxième guerre mondiale 83 % des juifs déportés de France vers Auschwitz, et bientôt celui de la gare de Bobigny depuis laquelle sont partis une partie des convois pourraient témoigner de cette récente patrimonialisation. Cependant, ce classement résulte moins d'une décision du gouvernement français visant à commémorer le crime contre l'humanité que constitue la Shoah, que de la volonté d'interrompre la réhabilitation de cet ensemble d'immeubles de logements locatifs sociaux. Laquelle réhabilitation consistait au remplacement des menuiseries originales de Jean Prouvé par des menuiseries en PVC dans le but d'assurer aux locataires de la cité un certain confort thermique et acoustique. Ainsi, alors qu'il s'agissait pour le ministère de la Culture d'arrêter des travaux jugés incompatibles avec la préservation du caractère architectural de la Cité de la Muette, oeuvre majeure de l'histoire de l'architecture, du logement social et de l'urbanisme au XXe siècle, cette procédure a été interprétée par l'ensemble de la société civile, comme un acte symbolique de reconnaissance de ce que furent la déportation, la collaboration et le génocide juif. À cette conséquence symbolique s'ajoute une conséquence humaine, outre le fait qu'ils vivent dans des lieux identifiés par le reste de la société comme porteur d'horreurs incommensurables, la moitié des 466 habitants sont aujourd'hui privés du confort thermique et acoustique qu'aurait pu leur offrir cette campagne de travaux.

Françoise Choay, dans un article intitulé Drancy : le culte patrimonial<sup>2</sup> pose le problème en ces termes : “Il est temps de s'interroger sur l'actuelle bureaucratisation culturelle de notre pays. De se demander comment, par qui et au nom de quelle légitimité, sont prises unilatéralement, sans concertation avec le patrimoine vivant que constituent les habitants, des décisions de classement susceptibles de transformer des huisseries pourries en monument historique et de bloquer l'évolution d'un site et d'une communauté”.

Auteur d'un rapport sur l'histoire et l'avenir de la Cité de la Muette rédigé dans le cadre de la formation des architectes urbanistes de l'État en 2002, qui doit faire l'objet d'une publication prochaine par Belin (collection les destinées du patrimoine) en collaboration avec Vincent Guigueno, je ne rentrerais pas dans cette polémique pourtant utile. Je préfère montrer, ici, qu'il n'y a pas eu en France d'excès patrimonial mais un déficit de réflexion quant à la transmission d'un drame à travers le patrimoine bâti. Les ambiguïtés liées à la protection de la Cité de la Muette montrent, qu'en raison de l'aspect immatériel que sous-tend la mémoire, cette réflexion est difficile et oblige à repenser la notion de monument historique. Elle est cependant urgente car différents projets concernant la seconde guerre mondiale émergent aujourd'hui en France sans que ces projets ne soient pensés, en cohérence les uns avec les autres. Cette réflexion est par ailleurs indispensable car ces projets peuvent être soumis à différentes pressions politiques, communautaristes et économiques. Elle est enfin incontournable car la situation de la Cité de la Muette à Drancy et surtout celle de ses habitants, ne peut pas rester celle d'aujourd'hui.

Drancy au coeur d'une patrimonialisation  
Sélective et ambiguë des événements de la  
deuxième guerre mondiale

Dès la fin du conflit, dans une période de deuil inachevé où la France affronte directement le problème des séquelles de la guerre civile et de l'épuration, en 1946, les ruines d'Oradour-sur-Glane sont classées au titre des monuments historiques. Elles appellent à se souvenir du massacre de 642 victimes par la division Das Reich, et plus largement d'une France martyre. Le site du camp du Struthof en Alsace est classé en 1950, rappelant les atrocités de l'internement et de la déportation. Toutefois le camp est situé sur l'ancien territoire ennemi. En effet, les silences et les tabous pèsent encore sur la période d'occupation et la France est plus prompte à reconnaître les torts de l'ennemi que les siens. Les camps français font l'objet d'une certaine amnésie temporaire. Ainsi, dans un contexte de crise du logement, une partie de l'ensemble immobilier de la Cité de la Muette que constitue le bâtiment en U ayant servi de camp, est réoccupé par des locataires sociaux. L'autre partie, les cinq tours du projet qui avaient constitué les premiers gratteciel de la région parisienne, reste occupée par les gendarmes de la 22ème légion. Ces derniers sont cantonnés dans ces tours depuis 1939, en raison de la défection des cheminots pour ce nouveau type d'habitation. Ces tours ainsi que les peignes qui les accompagnent sont devenus propriété du ministère de la Défense en 1973 et sont démolis en 1976.

Dans les années 50 alors que la France entre dans une période de refoulement qui durera jusqu'au milieu des années 70, la situation de la Cité de la Muette ainsi que celle des camps de la zone sud où la responsabilité de l'État français est plus évidente, témoignent d'un certain oubli institutionnel. Si certains de ces lieux sortent plus tardivement de l'amnésie par l'érection de stèles ou l'apposition de plaques commémoratives, c'est, très

souvent, au profit d'une certaine confusion des mémoires visant à confondre déportation politique et déportation raciale (voir l'affaire du mur des fédérés). Une confusion à laquelle Drancy, municipalité communiste n'échappe pas. La formulation ainsi que le chiffre de 100 000 inscrits sur les différents éléments commémoratifs présents à Drancy sont symptomatiques de cette ambiguïté.

À la même époque, si la Shoah n'est pas confondue avec la déportation dans son ensemble, elle fait l'objet d'érection de mémoriaux hors les lieux ayant abrité les événements eux-mêmes. Ainsi en 1956, le mémorial du martyr juif inconnu, construit sur l'initiative d'Isaac Schneersohn, est inauguré rue Geoffroy l'Asnier à Paris. Il abritera plus tard le centre de documentation juive contemporaine (CDJC). Dans le même temps l'administration française autorise, au début des années 60, la démolition de l'ancien Vel' d'Hiv' pour reconstruire à son emplacement le siège d'une société d'assurance. Ce bâtiment abrite aujourd'hui une partie des services du ministère de l'Intérieur.

La France sort progressivement de son amnésie au milieu des années 70. Une sculpture de l'ancien déporté Shelomo Selinger, érigée en 1976 à Drancy sous l'impulsion de Maurice Nilés, maire de Drancy jusqu'en 1999, témoigne de cette prise de conscience progressive de l'ampleur de l'événement. Dans les années 80, alors que ce phénomène s'accroît, sous l'impulsion du milieu associatif prolifèrent à Drancy comme dans les camps du sud de nouvelles plaques et de nouvelles stèles. Drancy est alors peu à peu reconnu comme lieu de mémoire et, en 1988, est inauguré, à l'entrée du camp, un wagon à bestiaux témoin. En 1990 le très discret et confidentiel conservatoire historique du camp de Drancy s'installe dans un petit local situé au rez-de-chaussée du bâtiment. Dans les camps du sud différents projets muséologiques sont envisagés par les associations, d'abord à Gurs, puis à Rivesaltes. On parle un temps du Vernet, puis le projet est abandonné sur fond de conflit des mémoires<sup>4</sup>. La tuilerie des Milles est classée au titre des monuments historiques en 1993. Une partie du camp de Rivesaltes est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques à la fin des années 90.

Aujourd'hui la situation de ces lieux de mémoire est paradoxale. D'un côté les lieux liés à l'histoire générale du conflit et surtout à la résistance (les plages du débarquement, le mont Valérien, le musée de la Résistance dans le Vercors...) sont institutionnalisés et soutenus par l'État et les collectivités.

Les récents projets muséographiques d'Oradour-sur-Glane inaugurés en 1999 et celui en cours d'élaboration du Struthof (camp de prisonniers politiques et également raciaux) sur lequel le ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives), maître d'ouvrage du projet est jusqu'ici resté très discret, témoignent également de cette institutionnalisation et de ce passage de la mémoire à l'Histoire...

D'un autre côté, les lieux liés au génocide juif et à la mise en place en France de la Solution finale sont investis avec plus ou moins de succès par les associations, plus ou moins relayées par les collectivités qui peuvent y voir là un moyen de développement local. À ce jour, dans un

contexte général d'agitation et de rivalités associatives, il y a, à ma connaissance, en France deux camps de regroupement de l'ancienne zone sud qui font aujourd'hui l'objet de visites. Le camp des Milles abrité par une ancienne briqueterie conservée, dans laquelle ont été récemment retrouvées des fresques d'internés, accueille une modeste exposition ainsi qu'un wagon témoignant de la déportation. Le site du camp de Gurs dont les baraques ont visiblement disparu, est cependant signalé par une installation de l'artiste Dani Karavan. Un projet à Rivesaltes est en germe. Le plus important et peut-être le plus symbolique des camps de regroupement français, Drancy, abrite un conservatoire modeste, confidentiel, visitable sur rendez-vous. Le seul projet pédagogique ayant fait l'objet d'investigations et de réflexions quant au sens de la transmission de ce patrimoine traumatique est la maison d'Izieux où Klaus Barbie a arrêté une quarantaine d'enfants. L'initiative du projet du mémorial de la maison d'Izieux est venue du milieu associatif et a été soutenue par l'État sous l'impulsion de François Mitterrand à la fin des années 1980. Lequel État semble, d'une façon générale, considérer que "cette histoire" appartient à la communauté juive avant d'appartenir à la nation dans son entier.

Il y a eu près de deux cents camps en France, beaucoup de gares ont vu partir des convois vers Auschwitz via Drancy. Nous ne pouvons pas systématiquement tout garder et tout protéger de notre héritage. En revanche, la France, dans un contexte de décentralisation réaffirmée, ne peut pas faire l'économie d'une réflexion conduisant à une hiérarchisation et à des choix, supposant que l'on s'interroge sur le sens de la transmission et sur ce qu'elle implique en terme de demande sociale. Une demande collective profondément marquée par le désir de connaître une vérité qui a pu paraître parfois trop manichéenne, ainsi qu'une demande plus individuelle de ceux qui, un jour, poussés par une aspiration secrète partent à la rencontre des lieux de mémoire dans l'espoir d'apprendre quelque chose sur eux-mêmes. On pourrait s'interroger aussi sur la pertinence du classement au titre des monuments historiques, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, pour conserver la mémoire d'un événement qui n'est plus.

Il n'y a donc pas un excès de patrimonialisation mais un déficit de réflexion quant au sens et à la forme de la transmission à travers le patrimoine bâti, une réflexion nécessaire mais difficile en raison des aspects culturels, institutionnels et économiques liés à ce type de patrimoine.

Les difficultés culturelles,  
institutionnelles et économiques  
liées à ce type de patrimoine

Penser et appréhender ce type de patrimoine est difficile. L'esprit d'un lieu et son pouvoir évocateur sont plus difficilement définissables que le style ou la signature d'un bâtiment. Il est plus évident de classer la matérialité d'un édifice qui fait date dans l'histoire de l'architecture moderne que de suggérer la mémoire d'un usage temporaire d'un bâtiment. Il est plus aisé aussi d'inscrire à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le

banal bâtiment d'une gare de la petite ceinture plutôt que l'idée, plus immatérielle, du réseau des voies ferrées qui fut nécessaire à la déportation de six millions de juifs à l'échelle de l'Europe. Il est plus simple de conserver un château ou une église romane que de protéger l'espace de mémoire que constituent la gare de Bobigny et le camp de Drancy comme les dernières images que la grande majorité des déportés juifs de France ont vues de ce pays avant d'être conduits à Auschwitz.

Pourtant, le classement au titre des monuments historiques de Drancy nous donne l'occasion de repenser le monument pour sa valeur mémoriale et symbolique qui, en France, s'est depuis longtemps effacée, au profit de sa seule valeur cognitive et artistique. Cela pourrait inciter les responsables culturels, dont l'héritage depuis Mérimée fait que le patrimoine bâti est devenu progressivement le seul apanage des historiens de l'art et de l'architecture, à engager une réflexion approfondie sur "le sens de leurs actions qui placerait leur conduite patrimoniale au coeur d'une réflexion sur le destin de notre société"

Cette réflexion est urgente car différents projets émergent ou sont en cours de gestation sur le territoire français sans cohérence visible à l'échelle nationale. De quoi chacun de ces lieux témoigne-t-il particulièrement dans un même contexte historique ? Comment, à travers un réseau patrimonial, enseigner les multiples facettes d'un même problème sans parcelliser un savoir ?

L'exemple de la vallée de la Bruche en Alsace est sur ce point assez significatif. Sur l'un des versants, le ministère de la Défense, propriétaire du camp du Struthof, envisage la création d'un mémorial du résistant déporté (permis de construire en cours d'instruction). Sur le versant opposé, les collectivités et les élus locaux ont obtenu les financements nécessaires à la création d'un mémorial des alsaciens mosellans. Ce projet vise à réhabiliter une mémoire locale meurtrie. Il est clair que les "touristes de la mémoire" qui viendront visiter l'un de ces mémoriaux, visiteront l'autre. Cependant il n'apparaît pas qu'une cohérence ait été assurée entre ces deux projets, quant au contenu de leur enseignement.

Nous pouvons craindre que ces mêmes touristes repartent de la vallée avec une vision parcellaire, voire "arrangée" de ce que fut la seconde guerre mondiale.

À Drancy, la situation manque tout autant de cohérence en raison de l'intérêt récent de la municipalité de Bobigny pour un site jusqu'ici oublié de tous, celui de l'ancienne gare de la grande ceinture.

Composé d'une gare de voyageurs et d'un hangar de marchandises, cet espace de mémoire depuis lequel ont été acheminés 21 des 79 convois partis de France, après que la gare de Drancy-Le Bourget ait été bombardée, est aujourd'hui occupé par un ferrailleur, oeuvrant à ciel ouvert. La municipalité envisage, après le déménagement de ce dernier, la reconversion de la gare en un lieu de mémoire. Le but est de donner à Bobigny l'identité dont la ville a jusqu'ici manqué, car construite sur des considérations administratives, au début des années soixante. Tout se passe désormais comme s'il valait mieux une histoire dramatique que pas d'histoire du tout.

Outre le caractère contestable de certains projets proposés par la commune ou les associations, cette initiative risque de conduire à la création d'un projet local autour de la déportation ignorant Drancy, alors que ces deux sites sont indissociables et ne peuvent être compris l'un sans l'autre. D'autre part, cette histoire dépasse très largement le cadre local, ou national, et intéresse l'ensemble de l'Europe, voire l'histoire de l'humanité dans son entier. Il serait souhaitable que la pertinence et l'ampleur du projet soient à l'échelle des enjeux historiques qui sont ici. Par ailleurs, ce projet risque d'être concurrent au projet du musée de la Shoah prévu en extension du mémorial juif inconnu et plus accessible par les transports en commun. Il est désormais nécessaire de penser ces projets selon une logique de réseau patrimonial en se demandant de quoi chacun de ces sites témoigne, et en les rendant complémentaires plutôt que concurrents.

Cette réflexion quant à la forme de l'enseignement que ce patrimoine sous-tend est enfin incontournable, car ces projets aujourd'hui en cours ou en gestation n'échapperont pas à des considérations économiques.

Pour Françoise Choay "on peut raisonnablement choisir de faire disparaître le bâtiment restant de Drancy, mais l'on n'a en revanche aucun droit de promouvoir ou disneylandiser ce site"

Cette crainte ne peut être que confirmée par l'exemple de la vallée de la Bruche : le but affiché du projet de mémorial de Schirmeck est bien de "commémorer le crime de guerre que constitue l'incorporation de force pendant l'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle sous le IIIe Reich". Ce projet à l'architecture tapageuse, peu intégré dans son site, mal relié à la ville et à la mise en scène grandiloquente, n'échappe pas à cette dysneylandisation et à ce que cela suppose de convoitises économiques. "On envisage de proposer aux autocaristes et aux tours opérateurs des visites à la journée en programmant aussi le Struthof. Ce lieu accueille entre 100 000 et 120 000 personnes par an mais peu d'entre eux s'arrêtent ensuite à Schirmeck" Au Struthof des Nacht und Nebel ont été exterminés par le travail, des expériences médicales sur des individus prétendus juifs ont eu lieu, un four crématoire et une chambre à gaz y ont fonctionné. Peut être qu'un peu moins de cynisme et un peu plus de décence s'imposent.

222 Le mardi 27 février 2007 à 16:37, par J-J Ninon

Cher Citoyen de Baz, pour être complet, je précise que le camp des Milles sera réaménagé par le cabinet d'architectes Atelier Novembre et son ouverture partielle envisagée pour la fin 2008. L'investissement approchant les 14 millions d'euro, sera assuré par l'Etat, les collectivités locales, la Fondation pour la mémoire de la Shoah et le groupe Lafarge, qui cède le site.

Je ne serai cependant pas aussi catégorique qu'Anne Bourgon dans l'article dont tu nous as fait part. Certes, le point de vue méritait d'être exposé. Toutefois, m'étant rendu à Oradour-sur-Glane, j'ai trouvé que le musée monumental et de conception ultra contemporaine, bien qu'en partie enterré, surprend quelque peu, y compris l'adepte de ce genre d'architecture. Mais les ruines du village, les épaves de voiture sauvegardés quasiment « en situation », figées dans le temps, sont émouvantes. Et angoissantes. Comme le camp du Struthof. Si poignant que, en rentrant à Nice, j'ai entrepris des recherches, puis réalisé une étude (illustrée) sur les camps nazis et leur système d'extermination. Ce qui prouve la prise de conscience que sont capables de faire prendre de tels lieux, à un visiteur pourtant déjà averti. Quand on parcourt ce genre d'endroit, on n'en ressort pas indemne. Car il est malaisé de croire que la barbarie n'est que chez les autres. Que l'enfer, c'est les autres.

225 Le mercredi 28 février 2007 à 12:29, par ratafia

Attention ! amateurs d'art ( et je sais qu'il y en a sur ce site ), si l'on vous propose des toiles de Picasso à la vente.....

Deux tableaux de Picasso, d'une valeur globale de 50 millions d'euros, ont été volés dans la nuit de lundi à mardi au

domicile parisien de la petite fille du peintre, a-t-on appris mercredi de source policière.

Les deux oeuvres : Maya à la poupée (60X40 cm) (Maya, fille du peintre) et un portrait de Jacqueline (170X150), seconde et dernière épouse du peintre, ont été dérobés durant la nuit au domicile de la petite fille de Pablo Picasso situé dans le VIIe arrondissement de Paris.

Aucune effraction n'a été relevée sur place, selon la source.

Je pense en revanche que je me laisserais bien tenter par " l'oiseau tête" présenté hier par JJN, de Max Ernst ...

229 Le jeudi 1 mars 2007 à 09:49, par J-J Ninon

Notre Forum se porte de mieux en mieux. Voici les chiffres du mois de février qui vient de se terminer (28 jours seulement, pourtant) :

1 118 visites (2 206 pages lues) par 823 visiteurs [janvier : 697 visites par 397 visiteurs].

En raison des commentaires de plus en plus nombreux, dont il faut vous remercier, le stock d'archives, accessible depuis la page d'accueil, grandit. Aussi, pour plus de commodité de recherche, a-t-il été réparti comme suit :

- Forum 1 : archives de juillet 2005 à juillet 2006
- Forum 2 : archives d'août 2006 à décembre 2006
- Forum 3 : archives de janvier 2007 à février 2007

Un nouvel espace de discussion a dû être ouvert, le Forum 4 - comportant les derniers commentaires -, celui que vous lisez et où, j'espère, écrirez.

Comme vous le constatez, la densité des différents forums augmentant au fur et à mesure, leurs périodes se sont raccourcies.

230 Le jeudi 1 mars 2007 à 11:03, par J-J Ninon

Pour répondre à la question posée par Bôgeste (commentaire n° 228), Gaston Lagaffe a effectivement marqué plusieurs générations d'écoliers. Reflet « contemporain » d'une énorme couche (tiens, le mot est approprié) de la population ? D'autres l'ont décrite depuis longtemps : paresseuse, débraillée, c'est la France du ballon de rouge et du bistrot (Céline), du je- m'en-foutisme (Lion Feuchtwanger : commentaire n° 219). Et j'en passe. Sauf à prendre le mot « contemporain » dans sa définition historique, c'est-à-dire la période s'étalant du désastre de Sedan (1870) à aujourd'hui.

Lagaffe n'est donc vraiment pas un de mes parangons de BD. Ni lui, ni son auteur. André Franquin, avait certes beaucoup de talent. Excellent graphiste, un des chefs de file de la BD belge. Mais le scénario n'était pas à la hauteur et son comique était celui d'un potache attardé. Quant aux personnages de Spirou et Fantasio qui l'ont fait connaître – et qu'il a fait connaître -, il ne les a même pas imaginés. Créés en 1937 par Robert Vêter, ils furent repris, de 1943 à 1946, par Jijé (pseudonyme de Joseph Gillain, le père du cow-boy Jerry Spring, plagié, y compris dans son style, par Blueberry de Jean Giraud alias Moebius). Et c'est grâce à ce scribouillard fainéant de Lagaffe, que Franquin accéda à la notoriété !

231 Le jeudi 1 mars 2007 à 15:35, par bôgeste

Ce message pour commencer le forum 4 qui manifestement est encore vide.

Ignorant qui était Lion FEUCHTWANGER, je suis allée me documenter .

Quel itinéraire! et un amour de la France mal récompensé!

J'ai vu qu'il avait écrit un roman biographique sur Jean-Jacques Rousseau qui a l'air intéressant. Cela m'a plu

car Rousseau demeure pour moi un des plus grands du siècle des lumières .

Il a démontré ( Rousseau) qu'il était capable de discourir de philosophie, de politique, de sciences, de sociologie, de musique , de religion, et puis de botanique , puisqu'il a fini ses jours en constituant un herbier des plus riches avec une étude particulière de chacune des plantes!

L'ouvrage qui serait intéressant de lire c'est celui qui s'intitule "le diable en France" dans lequel Leon Feuchtwanger livre son point de vue sur l'attitude de la France pendant Vichy. La phrase mise en exergue par JJN sur le "je-m'en-foutisme français est extraite de ce livre.

247 Le mercredi 7 mars 2007 à 10:18, par Jean-Jacques Ninon

Le sociologue-philosophe qui a marqué – en bien, pour une fois, la génération soixantehuitarde – Jean Baudrillard s'est éteint, hier, à 77 ans. Avec lui, disparaît l'un des plus perspicaces analystes et contempteurs de la société de consommation (titre de l'un de ses essais, Denoël 1970). Proche de Roland Barthes, opposé à Michel Foucault, il ne faudra pas cesser de lire et relire son ?uvre – n'oubliez pas Le Système des objets (Gallimard, 1968), mon préféré - qui n'a pas pris une ride. Normal leur auteur est mort à l'âge de ceux qui restent toujours jeunes, de 7 à 77 ans.

Par ninon, jeudi 3 août 2006 à 00:33 dans CULTURE (article, RSS)